



■
ROGER BRUGE

1944

LE TEMPS
DES MASSACRES

Les crimes de la
Gestapo et de
la 51^e Brigade SS

■
ALBIN MICHEL

L

8944881 93

DU MÊME AUTEUR
Roger Brügel

Aux éditions France-Empire

Un sergent par
Naufrage à Berlin
Enfant de troupe

Aux éditions Arthème Fayard

1944

Histoire de la ligne Maginot
Tome I : Faits sous la ligne Maginot (Couronné par l'Académie française)
Tome II : On a fait la ligne Maginot (Couronné par l'Académie française)
Tome III : Offense sur la ligne

LE TEMPS

1944

LE TEMPS DES MASSACRES

Le 1944 le mois maudit (Couronné par l'Académie française)
Les Crimes
Tome I : Les deux vers (Couronné par l'Académie nationale de Bordeaux)
Tome II : Les Derniers Foc
Tome III : L'Armée brisée
Tome IV : Le Casse-fer
Tome V : La 51^e Brigade SS

Les crimes de la

En 1983, l'Académie nationale de Metz a déclaré d'intérêt son prix d'Histoire pour l'ensemble de son œuvre.

Aux Presses de la Cité

Œuvres sur la ligne Maginot

223

Albin Michel

58
726
1565

DU MÊME AUTEUR

Aux éditions France-Empire

Un sergent para.
Naufrage à Berlin.
Enfant de troupe.

Aux éditions Arthème Fayard

Histoire de la ligne Maginot
Tome I : *Faites sauter la ligne Maginot!* (Couronné par l'Académie française)
Tome II : *On a livré la ligne Maginot* (Couronné par l'Académie française)
Tome III : *Offensive sur le Rhin.*

Juin 1940 le mois maudit (Couronné par l'Académie française)

Les Combattants du 18 juin
Tome I : *Le Sang versé* (Couronné par l'Académie nationale de Bordeaux)
Tome II : *Les Derniers Feux.*
Tome III : *L'Armée broyée.*
Tome IV : *Le Cessez-le-feu.*
Tome V : *La Fin des généraux.*

En 1983, l'Académie nationale de Metz a décerné à l'auteur son prix d'Histoire pour l'ensemble de son œuvre.

Aux Presses de la Cité

Orages sur la ligne Maginot.

1781298

93

DL-24001994-17492

Roger Bruge

1944
LE TEMPS
DES MASSACRES

Les crimes de la Gestapo
et de la 51^e Brigade SS

223

© Editions Albin Michel S.A., 1994
22, rue Huyghens, 75014 Paris

Albin Michel



DL-24 06 1994-17495

Roger Brieger

Aux éditions France-Empire

*Un sergent para,
Naufrage à Berlin,
Enfant de troupe.*

Aux éditions Arthème Fayard

Histoire de la légion étrangère

Tome I : *Fautes saintes, la légion étrangère* (Couronné par l'Académie française)
Tome II : *On a fait de la légion étrangère* (Couronné par l'Académie française)
Tome III : *Offensives*

juin 1940 le sang français (Couronné par l'Académie française)

Les Crimes de la Gestapo

Tome I : *Le Sang français* (Couronné par l'Académie nationale de Bordeaux)
Tome II : *Les Déportés*
Tome III : *L'Exécution*
Tome IV : *Le Camp*
Tome V : *La Libération*

En 1983, l'Académie française a décerné à l'auteur son prix d'honneur pour l'ensemble de son œuvre.

Aux Presses de la Cité

Ouvrage sur la ligne Maginot.

© Éditions Albin Michel S.A., 1994
22, rue Huyghens, 75014 Paris

ISBN 2-226-06966-6



A Brigitte

«Même après avoir écarté les fausses dont le Waffen SS fut l'objet, on se trouve en présence d'un assez grand nombre d'accusations légitimes; elles permettent assurément à l'historien de conclure que les hommes de la Waffen SS se sont trop souvent écartés des lois universellement acceptées de la guerre pour pouvoir prétendre qu'ils furent simplement "des soldats comme les autres".»

George H. Stein,
Le Waffen SS, Stock, 1967.

A Brigitte

© Éditions Albert Michel S.A. 1994
22, rue Huyghens, 75014 Paris

ISBN 2-274-0064-8



Le rendez-vous

Samedi 26 août 1944. Dans le vent d'ouest, on sent d'un quartier l'autre, les maîtres qui n'en finissent pas, les perbes de halles traçusées au fusil, une ville qui, au terme d'une l'acre odeur de la poudre et d'attente comme un mal nécessaire, ment liés et le plus grand de tout s'est produit hier, vendredi, en un hasard des rencontres. On tue et l'on se fait tuer à tout portant !

« Même après avoir écarté les accusations fausses dont la Waffen SS fut l'objet, on se trouve en présence d'un assez grand nombre d'accusations légitimes ; elles permettent assurément à l'historien de conclure que les hommes de la Waffen SS se sont trop souvent écartés des lois universellement acceptées de la guerre pour pouvoir prétendre qu'ils furent simplement "des soldats comme les autres". »

George H. Stein,
La Waffen SS, Stock, 1967.

J'ai 17 ans. Presque 18. Quatre jours plus tôt, le 22 août, un miracle m'a extrait de la cellule de la maison d'arrêt où, dans le quartier des « terroristes », j'attendais depuis quarante-cinq jours que mon sort fût fixé. Mes compagnons ont eu moins de chance. Ils espéraient la liberté, c'est la camarade qui les a saisis en trappant tel un brigadier de théâtre les trois coups de la Libération. Et comme cela ne suffisait pas, le jeudi 24, à la suite d'un accrochage avec les FFI, les SS ont exercé de monstrueuses représailles à Buchères, dans la banlieue sud. En même temps qu'ils incendiaient le village, ils abattaient, sans distinction d'âge ni de sexe, 66 habitants, tous aussi éloignés de la Résistance que la planète Terre du Soleil, 66 innocents dont 24 femmes et 16 enfants. Le processus de la Libération s'enclenchait dans le sang !

Le samedi 26, ignorant tout de cette fureur aveugle, les habitants sont descendus dans leurs caves ou restent soigneusement cloîtrés dans leurs appartements aux volets clos tandis que les imprudents qui entrevoient leurs persiennes « pour voir ce qui se passe » se font tirer comme des lapins au sortir du terrier. De Londres, la voix anonyme de la BBC annonce que les troupes du général Patton sont devant Troyes. Comme si nous

«Même après avoir écarté les accusations fausses dont la Waffen SS fut l'objet, on se trouve en présence d'un assez grand nombre d'accusations légitimes ; elles permettent néanmoins à l'historien de conclure que les hommes de la Waffen SS se sont trop souvent écartés des lois universellement acceptées de la guerre pour pouvoir prétendre qu'ils furent simplement "des soldats comme les autres".»

George H. Stein.
La Waffen SS, Stock, 1967.

Le rendez-vous

Samedi 26 août 1944. Dans le ventre de la ville où les détonations se répondent d'un quartier l'autre, les combats ressemblent à des incendies mal maîtrisés qui n'en finissent plus de s'éteindre pour renaître et croiser leurs gerbes de balles traceuses au-dessus des toits. Troyes est un chaudron en fusion couronné de fumées bouillonnantes, traversé de lueurs fulgurantes, une ville qui, au terme d'une Occupation de quatre années, découvre l'âcre odeur de la poudre et son arrière-goût de mort. La cité vit sa Libération comme un mal nécessaire fait de bonheurs et de terreurs intimement liés et la plupart du temps incontrôlables. L'événement tant attendu s'est produit hier vendredi, en fin d'après-midi. Les *Patton's Boys* de la 4^e division blindée US ont percé les lignes allemandes établies au sud de la vieille capitale champenoise et l'on se bat maintenant dans les rues, au hasard des rencontres. On tue et l'on se fait tuer à bout portant!

J'ai 17 ans. Presque 18. Quatre jours plus tôt, le 22 août, un miracle m'a extrait de la cellule de la maison d'arrêt où, dans le quartier des « terroristes », j'attendais depuis quarante-cinq jours que mon sort fût fixé. Mes compagnons ont eu moins de chance. Ils espéraient la liberté, c'est la camarade qui les a saisis en frappant tel un brigadier de théâtre les trois coups de la Libération. Et comme cela ne suffisait pas, le jeudi 24, à la suite d'un accrochage avec les FFI, les SS ont exercé de monstrueuses représailles à Buchères, dans la banlieue sud. En même temps qu'ils incendiaient le village, ils abattaient, sans distinction d'âge ni de sexe, 66 habitants, tous aussi éloignés de la Résistance que la planète Terre du Soleil, 66 innocents dont 24 femmes et 16 enfants. Le processus de la Libération s'enclenchait dans le sang!

Le samedi 26, ignorant tout de cette fureur aveugle, les habitants sont descendus dans leurs caves ou restent soigneusement cloîtrés dans leurs appartements aux volets clos tandis que les imprudents qui entrouvrent leurs persiennes « pour voir ce qui se passe » se font tirer comme des lapins au sortir du terrier. De Londres, la voix anonyme de la BBC annonce que les troupes du général Patton sont devant Troyes. Comme si nous

pouvions l'ignorer ! J'ai récupéré ma mitrailleuse et les cinq chargeurs confiés début juin à mon père et ce merveilleux samedi m'appartient. Merveilleux puisque j'entends enfin sonner le glas de l'Occupation et que les Allemands vont être écrasés comme des cafards. Celui qui tenterait de m'enlever cette certitude se ferait hacher menu !

Je suis devant le lycée de jeunes filles, futur lycée Marie-de-Champagne et, pareils à de gros scarabées kaki se regroupant pour quelque cérémonie initiatique, les blindés américains s'alignent devant le majestueux bâtiment où s'est retranchée, dit-on, une unité SS. L'aspect tactique des choses me dépasse et l'important, comme le disait si bien le baron de Coubertin, étant de participer, je ne connais rien de plus grisant que d'apporter ma modeste contribution à la Libération de ma ville natale

Le hic est que nos affaires n'avancent pas. Des milliers de cartouches ont été brûlées et l'adversaire ne semble toujours pas disposé à se rendre. La façade du lycée est criblée d'impacts et l'horloge centrale installée à la hauteur des greniers est dessertie, presque arrachée de son support, et trouée par les projectiles au point que sa chute peut survenir d'une seconde à l'autre. Devant la grille de l'établissement, cisailées par les balles, les branches feuillues des platanes constituent de moutonnants buissons d'où émergent les longs canons des mitrailleuses de 50, les refroidisseurs des tubes de 30 et les casques de leurs servants. De toute la puissance de ses moteurs, un Sherman s'est dressé à la verticale contre le mur qui prolonge la grille du lycée et, ses chenilles patinant comme des bêtes furieuses, a ouvert une brèche par laquelle les Américains déclenchent à la demande des feux latéraux assourdissants. De temps en temps, pour rappeler sa présence, le char envoie un puissant coup de 75 sur les arrières du lycée et laisse ensuite l'initiative aux mitrailleuses. La guerre nuit énormément aux tympanes.

Trois élèves-gendarmes sont allongés en position de tir couché à proximité du mur éventré et tirent au mousqueton sur des cibles invisibles. D'autres, progressant par bonds, sont restés de l'autre côté de la place, à l'abri des projectiles. Vers 15 heures, nous avons bavardé quelques minutes et ils m'ont dit n'appartenir à aucun maquis, ce qui n'arrange pas mes affaires. Depuis l'aube, je cherche désespérément un maquis auquel me rallier pour en recevoir instructions, vivres et munitions et je n'ai toujours pas rencontré d'unité composée de ces loqueteux aux yeux de conquérants que les Américains appellent les *Free French*. Où sont donc passés les maquis ? Dans les taillis de la forêt d'Othe cinglés par les copieuses averses de juin, nous avons tellement espéré ces journées victorieuses, imaginé notre marche en éclaireurs devant les forces alliées et notre entrée dans la ville sous les acclamations. Ce simple constat me trouble : les maquis ne sont pas au rendez-vous ! Comment pourrais-je imaginer qu'ils ont été VOLONTAIREMENT mis sur la touche par les Américains qui leur ont donné l'ordre de SUIVRE leurs propres fantassins après la percée opérée par les chars ?

Entre deux détonations, un officier américain hurle des sommations

nasillardes auxquelles l'ennemi répond par des rafales mal ajustées qui projettent de nouvelles branches de platane dans les véhicules blindés entre lesquels je me suis abrité, ce qui déclenche par rétorsion des bordées d'injures de la part des équipages, injures qui constituent ma première leçon de vocabulaire américain. Vers 17 heures, jetant un coup d'œil machinal vers les gendarmes toujours allongés derrière leur mousqueton, je sens ma bouche s'emplier de bile. Ils ne sont plus que deux et paraissent dormir, toujours dans la position du tireur couché, mais leur sang se coagule en flaque écarlate dans le caniveau. Le troisième a disparu, tué, lui aussi, dans l'enceinte du lycée. La Libération bat son plein et les lauriers que nous allons ceindre se teintent déjà de pourpre.

Vers la fin de l'après-midi, quelques minutes après la double flamme de départ d'un bazooka, les armes se taisent dans les deux camps comme si, d'un geste autoritaire, un chef d'orchestre invisible venait de mettre fin au concert. D'un accord tacite, les adversaires ont cependant décidé de consommer la dernière bande engagée car des mitrailleuses reprennent le feu, par longues rafales, avant d'observer ce qui n'est peut-être qu'une trêve. Les appels à la reddition et les cris d'intimidation de l'officier américain meublent seuls l'incroyable silence. Je n'entends même plus le canon qui cogne encore comme un gros cœur surmené dans la partie nord de la ville. Les trompes de la bataille interrompue sonnent dans ma tête...

Des hommes en *feldgrau* apparaissent soudain, bras ballants, un rai de soleil dans les yeux, surpris, me semble-t-il, de se retrouver vivants. Un ordre sec de l'officier américain les incite à croiser leurs mains derrière la nuque. Ils ont laissé leurs armes à l'intérieur du lycée et certains d'entre eux sont en manches de chemise, d'autres en pull-over. Jeunes et grands, bruns et blonds, le visage noirci et poussiéreux, les SS se rendent et je ne suis pas mécontent de me trouver pour la première fois aux premières loges et dans le camp du vainqueur. Je dévisage avec satisfaction ces hommes aux traits tirés, à l'expression lasse, qui ne manifestent aucun sentiment sauf peut-être une indifférence marquée à tout ce qui peut désormais leur arriver. A l'imperceptible crispation de mes doigts sur l'acier froid de ma Sten, je comprends que ces salauds m'impressionnent encore et mon cœur alerté se met à battre la chamade. Les habitants du quartier eux-mêmes, pourtant pressés d'aller se partager les dépouilles des vaincus, restent à distance, soucieux de voir s'éloigner ces SS qui, bien que désarmés et sous surveillance, leur causent encore une frayeur rétrospective manifeste.

Emboîtant le pas à un grand mâcheur de chewing-gum armé d'un fusil Garat semi-automatique dont le système de culasse m'a émerveillé, je pénètre d'un pas assuré dans le lycée à l'entrée duquel les gravats tombés des étages s'amoncellent. Le couloir du rez-de-chaussée est semé de havresacs, cartouchières, pansements souillés, caissettes à munitions, casques et autres impedimenta d'une armée morte. Un cadavre a replié ses membres contre le mur et semble dissimuler son visage, comme s'il souhaitait dormir en paix sans être dérangé. Devant l'entrée d'une cave, mon fan-

tassin US hésite et, bien que je lui fasse comprendre de la manière la plus insistante que notre devoir est de nous engager dans l'escalier après l'avoir grenadé, il hausse les épaules et repart vers les étages où des boîtes de cigares et des caisses de vin bouché attendent les vainqueurs. Je n'insiste pas et m'empresse d'adapter mes pas aux siens, ce qui n'est pas facile compte tenu de la longueur de ses jambes.

L'histoire pourrait s'arrêter là. Pourquoi ne sommes-nous pas allés explorer la cave ? Un étrange rendez-vous m'y attendait en la personne d'un officier supérieur de la SS mais, dans la chaude ambiance du moment, la rencontre fut remise *sine die*. Sans doute le moment n'était-il pas venu ! Caché avec quelques fidèles dans la cave du lycée, cet homme allait rester pour moi un inconnu pendant près d'un demi-siècle et il est probable que je n'aurais jamais entendu parler de lui si je n'avais entrepris un jour de raconter ces journées pleines de fièvre.

Il s'appelait Jöckel, Walter Jöckel. Il portait le grade de SS *Sturmbannführer* et commandait la *SS Panzer Grenadier Brigade 51*, dont le PC se trouvait au lycée de jeunes filles où il était encerclé depuis la fin de la matinée du 26 août, liaisons radio interrompues avec ses supérieurs comme avec ses bataillons. Si nous étions descendus à la cave, mon Américain et moi, Jöckel ou l'un des siens aurait-il ouvert le feu, ou se seraient-ils tous rendus ? La question est maintenant figée dans le temps et restera sans réponse. Profitant des allées et venues des soldats alliés avec leurs lampes-torches, de la ruée des civils français sur les paquets de vêtements et les boîtes de conserve, Jöckel et ses officiers sortiront de la cave dans la nuit du samedi au dimanche, franchiront la Seine sur un pont affaissé et se feront prendre par d'autres Américains, deux jours plus tard, du côté de Bar-le-Duc.

Parler de cet homme que j'aurais pu tuer, qui pouvait me tuer, c'est aussi raconter les événements qui marquèrent au fer rouge la Libération de Troyes, une Libération qui revêtit un caractère exceptionnel car, à part les villes normandes enclavées dans le champ de bataille, et Metz devant laquelle s'est crispée la défense allemande, aucune ville française ne connut — heureusement — une Libération aussi tragique et incertaine. Tragique parce que le nombre de victimes civiles fut anormalement élevé, incertaine à cause de la décision prise par le commandement allemand d'arrêter sur la Seine, et particulièrement à Troyes, l'avance de la III^e armée américaine du général Patton.

Raconter 1944 n'est pas chose facile. En dépit du temps écoulé, les archives de cette période restent très sensibles et le législateur a cru devoir les classer « non communicables » pour soixante années. Bien que restrictives, les dérogations dont j'ai heureusement bénéficié m'ont tout de même permis de comprendre que la Libération de Troyes ne se résumait pas à une colonne de chars US traversant la ville au milieu d'une population en

liesse. Avant de s'engager dans les journées chaudes du mois d'août 1944, le récit doit s'attarder dans les prisons et dans les maquis, dans les locaux de la Gestapo et devant les pelotons d'exécution, en un mot souligner les souffrances de la Résistance qui furent le levain de toutes les espérances. Sans la Résistance, l'honneur de la France n'eût été qu'un torchon sale, une serpillière à l'odeur d'égout.

Les otages communistes fusillés à Clervaux pour « délit d'opinion », les maquisards passés par les armes à Montgueux et à Creney, lieux habituels des exécutions situés à quelques kilomètres de Troyes, les Résistants interrogés par la Gestapo avec une brutalité frisant la démence avant d'être déportés, tous sont solidaires des trois élèves-gendarmes tués devant le lycée le 26 août 1944. Les 49 détenus de la prison de Troyes sortis de leurs geôles le 22 août pour être assassinés par des auxiliaires français de la Gestapo de Rennes, les passants abattus sans sommation le 23, les otages pris à Fontvannes le 25 et passés par les armes trois heures plus tard, tous portaient au front la marque du malheur, comme les 72 civils tombés pendant les combats de la Libération et les 66 victimes du massacre de Buchères. Ces hommes et ces femmes se retrouvent dans une page de notre Histoire, dans un récit qui se prolonge après le mois d'août 1944 pour s'achever en 1952, lorsque l'ex-SS *Sturmbannführer* Walter Jöckel sort de la prison militaire de Metz où il était entré en 1947 sous l'inculpation de « meurtres et complicité de meurtres ». Après avoir accompli plus de cinq années d'emprisonnement couvrant la simple « **complicité de coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner** » désormais retenue contre lui, Jöckel est rentré en Allemagne. Libre !

On dit que « l'Histoire ne repasse pas les plats » et pourtant, ce livre apporte la preuve que le hasard a voulu, à deux reprises dans le siècle, placer Walter Jöckel sur ma route. En 1944 et en 1992. De toute évidence, la double rencontre était inscrite depuis longtemps sur le grand sablier du Temps. **Nous avons rendez-vous !** En 1944, à quelques mètres l'un de l'autre, lui à la cave, moi au rez-de-chaussée du lycée de jeunes filles, sans soupçonner que nous avions déjà un autre rendez-vous dont nous étions, à cet instant, incapables d'imaginer le lieu, la date et la portée.

En 1992, alors que je rassemblais la documentation nécessaire à cet ouvrage, j'ai retrouvé la dernière adresse de Jöckel et, en même temps, j'ai appris son décès survenu un mois plus tôt. Je l'avais manqué de trente jours. Sa mort me rentrait dans la gorge les questions que j'avais l'intention de lui poser et les réponses resteraient à jamais au fond de la terre rhénane où il a sa sépulture. Sa veuve, Hildegarde Jöckel, accepta cependant le jeu de la correspondance courtoise pendant quelques mois puis, sans doute lassée par un sujet qui m'obligeait à revêtir parfois la robe du procureur, elle me laissa en panne dans ma rade déserte privée de vents porteurs. Elle et moi n'avions pas conservé la même image de l'ancien *SS Sturmbannführer*, et notre échange épistolaire, si j'avais insisté, serait vite devenu un dialogue de sourds et le livre à écrire serait devenu par

nécessité mon unique interlocuteur. Ce qui s'est finalement produit. L'Histoire se montre parfois malicieuse.

Responsables mais pas coupables! On ne saurait appliquer meilleure formule à Jöckel et à ses SS puisque TOUS les Français abattus sans sommation, en particulier les femmes et les enfants de Buchères, ont été tués dans le secteur contrôlé par la SS *Pz Gren. Brigade 51* dont les officiers, du moins ceux qui ont été retrouvés et interrogés, ont repoussé avec indignation l'idée qu'on puisse les suspecter d'avoir une quelconque responsabilité dans ces meurtres.

Mais le temps a passé et les archives parlent. Découverts en Allemagne de l'Est en 1990, des rapports de la 51^e Brigade SS établissent que le village a été incendié par les hommes de Jöckel à la suite d'une attaque «terroriste». Le texte ne fait pas mention des 66 morts ni des 15 blessés abandonnés sur le terrain ou dans les caves des maisons en feu. Et pourtant, si un chef de bataillon reconnaît que Buchères a été, comme Oradour, transformé en brasier, pourquoi ne nous explique-t-il pas la présence de tous ces cadavres dont certains ont été retrouvés, en partie carbonisés, à peine identifiables, dans les cendres chaudes de leur maison? Et l'autre question se pose, qui fait douter de notre système judiciaire : pourquoi la justice française, après avoir renvoyé Jöckel dans son foyer, n'a-t-elle pas dit QUI avait donné l'ordre de tuer les femmes et les enfants de Buchères, et QUI avait exécuté cet ordre?

Après une très longue enquête, nous allons raconter ce qui s'est passé à Troyes et la lecture en sera parfois pénible, aux limites de l'insoutenable. Nous exhumerons les plaies et les souffrances de la Résistance, souffrances qui ont permis à la Libération de n'être pas seulement américaine, ou anglaise, mais également française. Bien sûr, la 2^e DB de Leclerc et les divisions du général de Lattre ont contribué pour beaucoup à la fin de l'Occupation allemande mais ceux qui avaient des droits indiscutables à la reconnaissance populaire, ceux qui furent écartés de la victoire, les torturés, les déportés, les fusillés et ensuite les maquisards, bien qu'ayant payé de loin la note la plus élevée, ont été privés, comme ce fut le cas à Troyes, des «parcelles de gloire» qui leur revenaient de plein droit.

Dépassant notre inventaire d'une Libération particulièrement meurtrière, nous participerons ensuite à la traque lancée après la guerre contre les membres de la Gestapo et les officiers SS qui avaient commis d'inqualifiables atrocités avant de se retirer vers l'Allemagne. Nous accompagnerons gendarmes et inspecteurs du SRCGE (Service de Recherche des Crimes de Guerre Ennemis) enquêtant pour le Tribunal militaire de Metz, nous lirons les déclarations des officiers généraux de la SS et de la *Wehrmacht* volant au secours de l'ex-*Sturmbannführer* Walter Jöckel, nous découvrirons avec étonnement les dépositions des officiers SS identifiés en Allemagne et interrogés timidement par les tribunaux de ce pays après le refus opposé par les autorités anglaises d'occupation de les transférer

en France. Nous suivrons le procès des bourreaux de la Gestapo et nous les entendrons nier en bloc, comme l'ont fait les officiers SS de la 51^e Brigade, les crimes qui leur étaient reprochés.

Enfin, dans notre pays où chaque citoyen souhaite accorder sa confiance à la justice, nous verrons les crimes de guerre commis pendant la Libération tomber dans les oubliettes de l'Histoire et rester impunis tandis que d'Allemagne, des magistrats de haut niveau nous affirmeront que l'enquête se poursuit, des compléments d'information étant nécessaires avant qu'un jugement fût porté.

Première partie

DU SANG DANS LES MAQUIS

entendons rien en bloc, comme l'ont fait les officiers de la 51^e brigade SS. Les crimes qui leur étaient reprochés.

Être dans notre pays où chaque citoyen soupire à l'idée de voir partir les crimes de guerre commis pendant la Libération, nous ne pouvons pas nous empêcher de penser à l'histoire de l'Alsace et de l'Alsacien. Nous ne pouvons pas nous empêcher de penser à l'histoire de l'Alsacien qui a été tué par les Allemands, du moins ceux qui ont été retrouvés et interrogés, ou à l'idée que l'on puisse suspecter d'avoir une quelconque responsabilité dans ces meurtres.

Mais le temps a passé et les archives parlent. Découverts en Allemagne de l'Est en 1990, des rapports de la 51^e Brigade SS établissent que le village a été incendié par les hommes de Jöckel à la suite d'une attaque « terroriste ». Le texte ne fait pas mention des 66 morts ni des 15 blessés abandonnés sur le terrain ou dans les caves des maisons en feu. Et pourtant, si un chef de bataillon reconnaît que Buchères a été, comme Oradour, transformé en brasier, pourquoi ne nous explique-t-il pas la présence de tous ces cadavres dont certains ont été retrouvés, en partie carbonisés, à peine identifiables, dans les cendres chaudes de leur maison ? Et l'autre question se pose, qui fait douter de notre système judiciaire : pourquoi la justice française, après avoir renvoyé Jöckel dans son foyer, n'est-elle pas dit QUI avait donné l'ordre de tuer les femmes et les enfants de Buchères, et QUI avait exécuté cet ordre ?

Après une très longue enquête, nous allons raconter ce qui s'est passé à Troyes et la lecture en sera parfois pénible, aux limites de l'insupportable. Nous exhumons les plaies et les souffrances de la Résistance, souffrances qui ont permis à la Libération de n'être pas seulement américaine, ou anglaise, mais également française. Bien sûr, la 2^e DB de Leclerc et les divisions du général de Lattre ont contribué pour beaucoup à la fin de l'Occupation allemande mais ceux qui avaient des droits indiscutables à la reconnaissance populaire, ceux qui furent écartés de la victoire, les torturés, les déportés, les fusillés et ensuite les maquisards, bien qu'ayant payé de loin la note la plus élevée, ont été privés, comme ce fut le cas à Troyes, des « parcelles de gloire » qui leur revenaient de plein droit.

Dépassant notre inventaire d'une Libération particulièrement meurtrière, nous participerons ensuite à la tâche lancée après la guerre contre les membres de la Gestapo et les officiers SS qui avaient commis d'inqualifiables atrocités avant de se retirer vers l'Allemagne. Nous accompagnerons gendarmes et inspecteurs du SRCGE (Service de Recherche des Crimes de Guerre Externes) enquêtant pour le Tribunal militaire de Metz, nous lirons les déclarations des officiers généraux de la SS et de la *Waffen-SS* volant au secours de l'ex-*Sturmabteilung* Walter Jöckel, nous découvrirons avec étonnement les dépositions des officiers SS identifiés en Allemagne et interrogés timidement par les tribunaux de ce pays après le refus opposé par les autorités anglaises d'occupation de les transférer

Quand Ré

Première partie

DU SANG DANS LES MAQUIS

Comment l'idée de Résistance, un mot qui n'existait même pas, avait-elle pu germer dans le cerveau de quelques Français dont les fortes ressources intérieures leur permettaient de sortir de l'esclavage à tout prix où la défaite avait plongé leurs compatriotes ? La situation de la France au cours de l'été 40 était telle que chacun se demandait par quel miracle le pays pourrait sortir de l'anéantissement où il était enfoncé, et survivre après avoir repris sa respiration. Plus d'un million d'hommes étaient prisonniers de guerre et huit millions de familles avaient quitté leur domicile soit à l'est de la Loire pour se réfugier au sud dans l'espoir d'échapper aux combats, des Belges et des Hollandais par centaines de milliers étaient venus grossir les effectifs et il devenait urgent de rapatrier tous ces gens chez eux, ce qui n'était guère facile dans un pays coupé en deux par le vainqueur et où des centaines de ponts étaient détruits. Dans chaque préfecture, surtout en zone occupée et en zone interdite, le mot d'ordre était le même : faciliter au plus vite la remise en marche des communications ferroviaires et routières, donc de l'économie locale.

L'Occupant jouait la carte de la « correction », à l'exception d'un petit secteur qui passa inaperçu des Français, la réintégration forcée de l'Alsace et de la Moselle dans le giron germanique — première violation d'un armistice signé sous le joug — et il se trouvait peu de Français pour penser à autre chose qu'à vivre un quotidien dont la désagrégation s'accroissait au fil des jours.

L'Aube, avec son tissu de routes et de voies ferrées, ressemble à une toile d'araignée au centre de laquelle le chef-lieu, Troyes, tient plutôt de la ruche ouvrière que d'un arachnéide à l'affût. Troyes, où un officier qui venait de faire campagne en 39-40, fut le premier à constater que la situation qui nous était faite par l'Occupant était insupportable. Né le 25 juillet 1904 à Roubaix, le lieutenant Georges Wauters fut mobilisé au 20^e RI, un des beaux régiments de la 51^e division d'infanterie du général Boell, grande unité mobilisée dans les départements du Nord. Lors de la retraite précipitée sur ordre au mois de juin 1940, Wauters fut blessé et dirigé sur

Première partie

DU SANG DANS LES MAQUIS

1.

Quand Résistance rime avec souffrance

Comment l'idée de Résistance, un mot qui n'existait même pas, avait-elle pu germer dans le cerveau de quelques Français dont les fortes ressources intérieures leur permirent de sortir de l'espèce de torpeur où la défaite avait plongé leurs compatriotes? La situation de la France au cours de l'été 40 était telle que chacun se demandait par quel miracle le pays pourrait sortir du marigot où il était enlisé, et survivre après avoir repris sa respiration. Plus d'un million d'hommes étaient prisonniers de guerre et huit millions de familles avaient quitté leur domicile situé au nord de la Loire pour se réfugier au sud dans l'espoir d'échapper aux combats. Des Belges et des Hollandais par centaines de milliers étaient venus grossir les effectifs et il devenait urgent de rapatrier tous ces gens chez eux, ce qui n'était guère facile dans un pays coupé en deux par le vainqueur et où des centaines de ponts étaient détruits. Dans chaque préfecture, surtout en zone occupée et en zone interdite, le mot d'ordre était le même : faciliter au plus vite la remise en marche des communications ferroviaires et routières, donc de l'économie locale.

L'Occupant jouait la carte de la « korrection », à l'exception d'un petit accroc qui passa inaperçu des Français, la réintégration forcée de l'Alsace et de la Moselle dans le giron germanique — première violation d'un armistice signé sous le joug —, et il se trouvait peu de Français pour penser à autre chose qu'à vivre un quotidien dont la désagrégation s'accroissait au fil des jours.

L'Aube, avec son tissu de routes et de voies ferrées, ressemble à une toile d'araignée au centre de laquelle le chef-lieu, Troyes, tient plutôt de la ruche ouvrière que d'un arachnéide à l'affût. Troyes, où un officier qui venait de faire campagne en 39-40, fut le premier à décider que la situation qui nous était faite par l'Occupant était insupportable. Né le 28 juillet 1904 à Roubaix, le lieutenant Georges Wauters fut mobilisé au 204^e RI, un des beaux régiments de la 51^e division d'infanterie du général Boell, grande unité mobilisée dans les départements du Nord. Lors de la retraite exécutée sur ordre au mois de juin 1940, Wauters fut blessé et dirigé sur

un hôpital de campagne. Encore convalescent, il rentra le 2 septembre chez lui, à Troyes, où l'attendaient sa femme Suzanne et leurs deux enfants, Jeanne et Jean-Paul. Au mois d'octobre, sa décision était prise, il n'acceptait pas sa condition de vaincu et exposa son point de vue à des amis qui lui dirent partager ses idées ; il se rendit ensuite à Paris où il rencontra le colonel Heurtaux, dit *Hector*, responsable du réseau du même nom. Celui-ci possédait une longueur d'avance sur beaucoup de réseaux en voie de gestation, pour la simple raison qu'il était en liaison radio avec le BCRA du capitaine Passy installé à Londres sous les ordres du général de Gaulle. Le fil de pensée et la démarche du colonel Heurtaux convenaient à Wauters et les deux hommes se mirent d'accord sur l'essentiel : rassembler des hommes décidés à reprendre le combat, sous une forme qui restait à définir, quand l'ordre leur en serait donné.

La Résistance auboise, dans ses premiers balbutiements, consista à créer, à structurer des sous-réseaux et à recueillir des renseignements sur l'ennemi pour les faire parvenir à Paris où *Hector* se chargeait de l'acheminement vers Londres. Ces informations ne furent peut-être pas d'un grand secours aux Britanniques ramassés toutes griffes dehors sur leur île, mais elles leur apprirent que, plus nombreux chaque jour, des Français refusaient d'être les citoyens résignés de l'État dirigé par le maréchal Pétain.

Wauters se déplaçait beaucoup, rencontrait beaucoup d'amis qui, à leur tour, lui présentaient leurs propres amis et l'antenne troyenne du réseau *Hector*, d'abord départementale, s'étendit bientôt à la Marne, à l'Yonne et à la Haute-Marne. Au mois de novembre, une hiérarchie militaire fut mise en place et le service fonctionnait à la satisfaction du BCRA (Bureau Central de Renseignement et d'Action) dirigé à Londres par le capitaine Passy. Au début de l'année 1941, Wauters fut nommé délégué militaire régional du réseau devenu antenne du CDLL (Ceux de la Libération). Wauters, qui avait pris pour adjoint le Dr Georges Mahée, spécialiste des yeux, très connu à Troyes, proposa à Jean Hoppenot, industriel en bonneterie, de lui succéder à la tête de la délégation militaire départementale.

Marié en 1920, Hoppenot avait quatre enfants mais il accepta la responsabilité qu'on lui proposait car ce père de famille sans histoire était d'abord un homme de devoir. Engagé volontaire en 1914, il était revenu du front avec les galons de lieutenant. Rappelé en 1939 comme capitaine, il commanda une batterie du 37^e RA (16^e DI) avec laquelle il se replia, lui aussi sur ordre, de la Somme à la Dordogne en maintenant une ferme discipline dans son unité. Démobilisé fin juillet, il retrouva à Troyes sa famille et son usine plongées l'une et l'autre dans l'atmosphère insupportable de la défaite. Hoppenot avait confiance en Wauters qui l'avait mis en rapport à Paris avec Roger Coquoin, dit *Lenormand*, un de ses anciens camarades artilleurs. Né à Troyes le 4 février 1895 dans une famille de dix enfants, Hoppenot s'employa à étoffer l'organisation clandestine et s'entoura à partir de 1942 d'un état-major constitué d'officiers de réserve dont la mission à long terme consistait à prendre le commandement des

unités de CDLL lorsqu'elles seraient armées, instruites et prêtes à se battre, ceci à une date que personne n'était en mesure de prévoir.

L'évolution de la guerre laissera-t-elle à Wauters et à Hoppenot le temps de mettre sur pied l'armée clandestine dont ils rêvent, armée qui, son nom même le prouve, est destinée par essence à se dévoiler et à combattre lors de la Libération du pays? En mars 1941, la Libération est une abstraction dans tous les esprits puisque ni l'URSS ni les États-Unis ne participent encore au conflit qui prendra une dimension planétaire lorsque ces deux grandes nations s'y trouveront engagées.

Dans un premier temps, idée qui sera reprise par la suite, la Résistance doit s'appuyer sur deux «jambes» : l'organisation territoriale et l'organisation de combat. Celle-ci doit comporter des éléments jeunes capables de porter les armes et coiffera les formations d'action directe prêtes, comme leur nom l'indique, à agir de jour comme de nuit. Ce sont les équipes de destruction et de sabotage, les équipes de parachutages et les corps francs dont la mission sera d'éliminer les agents français passés au service de l'ennemi. Les formations du jour J seront mobilisées sur place et n'entreront en lice que le jour J. C'est l'armée de l'ombre par excellence. De son côté, l'organisation territoriale assure aide et assistance aux Résistants, recherche le renseignement et assure discrètement la police de la commune. Le jour J, elle s'emparera des leviers de commande : mairie, poste, gare, hôpital et bâtiments publics.

«Ce plan magnifique, regrettera Gérard Bernet, futur commandant *Marceau*, ne sera que très imparfaitement réalisé et appliqué car la Gestapo et les mauvais Français veillaient, aidés par quelques inconscients qui, par leurs bavardages irréfléchis, les mirent sur la piste. C'est bien dommage car le plan aurait permis de "coiffer" l'ennemi dans les poches du département lors de l'insurrection nationale¹.»

Dans un premier temps, la Résistance sous-estimera l'ennemi et ses capacités de riposte basées sur une absence totale de morale et d'humanité. Wauters et Hoppenot, comme leurs amis, sont pour la plupart des officiers de réserve, volontaires pour livrer un combat clandestin mais sans déroger à certaines règles; ils restent les gardiens de valeurs morales qu'ils refusent de transgresser. Ce ne sont pas des guérilleros au sens implacable du terme, des poseurs d'embuscade ou des saboteurs, des exécuteurs de dénonciateurs; ce sont des hommes de bonne volonté qui chercheront toujours, et c'est à leur honneur, à conserver leurs mains propres. Les Allemands, au contraire, n'hésiteront pas à faire jouer les ressorts humains les plus bas, appliquant une politique dans laquelle ils se soucient peu des souillures apportées par leur comportement à leur uniforme, s'appuyant sans vergogne sur des agents français à leur solde qui leur apporteront des renseignements et leur permettront de porter des coups très durs à la Résistance.

Les services de police et de sécurité allemands peuvent agir en toute

1. Archives de M. Gérard Bernet, dit *Marceau*, confiées à l'auteur par sa famille.

impunité puisque la législation sur laquelle ils appuient leur action ne témoigne d'aucune mansuétude. Les combattants clandestins seront considérés jusqu'à la fin de la guerre comme des francs-tireurs, c'est-à-dire, du point de vue adverse, comme des bandits et des criminels sur lesquels on peut tirer à vue sans état d'âme. Les autorités allemandes s'appuient sur des textes dont voici l'essentiel, textes qu'il est bon de conserver en mémoire pour bien saisir l'extrême violence avec laquelle, nous le verrons, seront traités les « terroristes ».

« Sera considéré comme franc-tireur et comme tel condamné à mort celui qui, sans porter les insignes apparents prescrits par le droit international qui permettent de reconnaître en lui un membre de l'armée ennemie, porte ou possède des armes ou autres moyens de combat dans l'intention de les utiliser au préjudice de l'armée allemande ou d'une armée alliée, ou de tuer l'un des membres de ces armées, ou celui qui procède à des actes qui, selon les coutumes de la guerre ne peuvent être entrepris que par des membres de l'armée en uniforme. En outre, le jugement pourra ordonner la confiscation des biens du franc-tireur². »

Les premières mesures coercitives contre des hommes jugés coupables de menées antiallemandes seront prises par la police française et dirigées contre les militants du parti communiste qui, à la différence du réseau Hoppenot, plus discret et travaillant sur le long terme, déploient une activité que l'Occupant et ses auxiliaires ne supporteront pas. Réunis le 5 septembre 1940 au château des Cours, à Saint-Julien-les-Villas, dans la banlieue de Troyes, neuf militants communistes ont mis sur pied une organisation de Résistance dont l'action consistera à imprimer et à distribuer des tracts antiallemands et à recruter des militants. En octobre, les communistes ont même fait paraître une double feuille ronéotypée pompeusement appelée *La Dépêche de l'Aube*, « journal » écrit d'une plume sulfureuse et émaillé de slogans que les autorités de Vichy apprécient peu :

« Chômeurs, rejoignez notre comité ! Paysans, unissez-vous ! A la porte les traîtres et les incapables ! Place à un gouvernement du peuple ! »

En janvier 1941, 35 petits groupes de trois militants, les fameuses « troïkas », travaillent sur le département, impriment des tracts et les distribuent, participent à des réunions et, si leur ton agressif monte en puissance après le 22 juin 1941, date de l'attaque allemande contre l'URSS, la police française n'est pas en reste. Des arrestations ont été effectuées dès le mois d'octobre 1940 mais maintenant, encouragés par les Allemands, les policiers vont frapper plus fort. Entre le 14 et le 15 juillet 1941, plus de 600 perquisitions sont opérées dans le département et plus de 80 arrestations maintenues. La plupart des militants interpellés sont internés à la prison centrale de Clairvaux. Parmi eux, Maurice Romagon, conseiller cantonal, qui n'a jamais voulu passer dans la clandestinité et se retrouve derrière les barreaux.

2. Extrait du droit pénal spécial en temps de guerre du 17 août 1938 modifié et complété par les ordonnances en date du 1^{er} novembre 1939, 27 février 1940 et 10 octobre 1940.

Le coup est sévère mais l'entrée en guerre de l'URSS a décidé de nombreux communistes « de nature molle » à prendre parti contre l'Occupant et un noyau actif se regroupe clandestinement autour de Bernard Bales-tié, Adrien Gennevois et Marcel Noël sous l'étiquette de Front National. N'ayant ni armes ni moyens, il leur faudra attendre février 1942 pour que la décision soit prise au niveau national de substituer la lutte armée à la distribution de tracts, sans attendre une Libération qui n'est pour l'instant qu'une perspective fumeuse. Ce sont d'ailleurs les Allemands qui, par l'extrême rigueur des mesures prises à l'égard des communistes, vont inciter ceux-ci à réagir par la violence et à s'attaquer aux œuvres vives de la *Wehrmacht*. En effet, à la suite de quelques sabotages commis dans la région — sabotages qui ne menaçaient tout de même pas de déstabiliser l'armée allemande — l'Occupant décide d'exécuter quelques-uns des militants communistes détenus à Clairvaux par l'administration pénitentiaire française.

A la surprise générale — dans une prison tout se sait — le premier condamné ne fut pas un communiste. Vosgien de La Petite-Raon où il était né en 1891, Alexis Colin avait été cité deux fois en 14-18 et, marié en 1919 à Hélène Raguet, s'était installé aux Laumes, dans la Côte-d'Or, comme entrepreneur de travaux publics. C'est aux Laumes que le couple aura ses trois enfants, un garçon et deux filles. Colin avait la passion des armes et, profitant de la retraite de l'armée française de juin 1940, il avait récupéré carabines, mousquetons, munitions et même une caisse de cheddite qui aurait pu figurer dans la panoplie du parfait petit saboteur. Ce matériel de guerre fut trouvé par deux officiers allemands qui, logeant chez les Colin, visitèrent le grenier par hasard et découvrirent... le pot aux roses. Colin fut arrêté par la police française et incarcéré à Dijon où les magistrats de Vichy l'inculpèrent de détention d'armes de guerre et d'explosif et le condamnèrent à 12 ans de réclusion. Il fut transféré à la centrale de Clairvaux pour y accomplir sa peine, jusqu'au jour où, « sur ordre supérieur », il fut remis aux autorités allemandes. Le transfert, purement administratif, fut opéré dans la matinée du 24 septembre 1941, quelques heures avant l'exécution capitale décidée en haut lieu.

Grâce à l'aumônier de la centrale, l'abbé Marguenot, curé titulaire de la paroisse voisine de Longchamp-sur-Aujon, nous disposons de deux documents sur les derniers instants d'Alexis Colin. Il s'agit des lettres envoyées par l'aumônier à Mme Colin après l'exécution de son mari :

« C'est à la demande de votre cher mari que je vous écris dès ce soir, écrit l'abbé Marguenot quelques heures après la mort de Colin. Ma mission est pénible ; pour m'encourager, il m'a dit : "Ma femme est chrétienne et vaillante." En chrétien, en héros, M. Alexis Colin, choisi par l'autorité allemande comme otage — pourquoi? — est tombé tout à l'heure sous les balles du peloton d'exécution et son corps repose déjà dans le cimetière de Clairvaux. Averti au début de l'après-midi, je me

suis rendu auprès de lui, dans le bureau du greffier comptable. Après vous avoir écrit d'une main qui ne tremblait pas, je vous assure, il s'est confessé. Je suis allé chercher le Saint-Sacrement à la chapelle Sainte-Anne et on nous a conduits à la chapelle de la prison où il a communié, agenouillé sur les marches de l'autel. Au poste des surveillants, il a revêtu ses effets civils et, après une dernière formalité au greffe, nous sommes allés auprès des voitures allemandes. J'allais monter à côté de lui mais on m'en refusa l'autorisation. Ouvrant la portière, je l'embrassai une dernière fois et me rendis à la chapelle Sainte-Anne pendant que les voitures s'engageaient dans l'allée qui conduit au cimetière. J'avais récité quatre dizaines de chapelets quand s'entendit la salve du peloton d'exécution. Il était 15 heures 40³.»

Huit jours plus tard, répondant le 10 octobre à une lettre de Mme Colin, l'abbé Marguenot donne de nouvelles précisions :

« Votre cher mari disait vrai en m'assurant de votre foi et de votre courage. J'ai pleuré en vous lisant. Le jeudi, en ouvrant le journal, j'avais tremblé en pensant que peut-être vous apprendriez ainsi cette fin tragique. Hélas ! Ainsi qu'il l'avait demandé, votre mari a refusé de se laisser bander les yeux et sans trembler, il a regardé les canons des fusils braqués sur lui, à deux ou trois mètres à peine. Lundi matin, la messe demandée pour lui par deux personnes de Clairvaux sera dite à la chapelle Sainte-Anne où je priais pendant qu'on le conduisait au supplice. Elle sera annoncée "pour un défunt" puisque défense m'a été transmise de faire à l'église la moindre allusion à ce douloureux événement. »

Grâce aux dossiers inédits consultés pour la première fois par dérogation du ministre de l'Intérieur, nous connaissons aujourd'hui les circonstances des 20 exécutions qui endeuillèrent au printemps de 1942 la centrale de Clairvaux et l'on demeure confondu de voir avec quelle facilité, pour ne pas dire plus, l'administration pénitentiaire livra ses détenus aux Allemands tout en sachant qu'elle les envoyait à la mort. Après la guerre, à la fin de l'année 1946, une enquête fut prescrite au SRCGE (Service de Recherche des Crimes de Guerre Ennemis) de Reims « aux fins d'identifier les auteurs des massacres commis à Clairvaux », et l'inspecteur principal Louis Despagne fut chargé de retrouver les surveillants de la centrale restée sous contrôle français jusqu'à la Libération, afin de procéder à leur audition. Ce sont ces procès-verbaux que nous avons pu lire.

« Les témoins ne sont pas précis ! », observe d'abord Despagne dans son rapport du 15 avril 1947.

S'agissant d'identifier puis de retrouver les officiers allemands qui, sur le terrain, avaient organisé et fait procéder à ces véritables « meurtres pour délit d'opinion », les surveillants et la hiérarchie de Clairvaux n'ont pu

3. Documents communiqués à l'auteur par Mme Madeleine Chardot, née Colin, fille d'Alexis Colin.

dire autre chose que ce qu'ils connaissaient. Leur rôle n'était pas d'exiger les pièces d'identité des Allemands qui venaient de Bar-sur-Seine et de Troyes prendre une part active aux exécutions ou simplement assister au « spectacle ».

« Les otages étaient prélevés soi-disant à la suite d'attentats commis contre l'armée allemande. En représailles ! » confirme le surveillant René Verpoux, en poste à Clairvaux depuis 1928.

La mise à mort des détenus communistes commença un jour de grand froid, le 13 janvier 1942. Deux détenus, Constant Petitjean, de Dijon, et Jules Prot, de Paris, furent appelés au greffe où un officier allemand leur annonça que leur peine de prison était commuée en peine de mort et qu'ils seraient passés par les armes dans l'après-midi. Les commutations de peine allant rarement dans le sens ascendant, on imagine l'étonnement puis le désespoir de ces hommes qui purgeaient une simple peine d'emprisonnement dont ils pouvaient légitimement penser qu'elle prendrait fin avec une victoire alliée dont ils ne doutaient pas un seul instant.

Émile Klingelhofer, surveillant et chauffeur de la voiture cellulaire de Clairvaux, affirme que le déroulement des événements précédant l'exécution était immuable :

« L'Oberleutnant Seger, que nous appelions *Trompe la mort*, et qui appartenait à la *Kreiskommandantur* de Bar-sur-Aube, arrivait le premier avec un détachement de *Feldgendarmarie*. Il donnait la liste des condamnés, soit au sous-directeur soit au directeur de Clairvaux et recommandait d'isoler les hommes ainsi désignés, et de placer un gardien près de chacun d'eux jusqu'à l'heure du supplice afin d'éviter une tentative de suicide. Après quoi, en attendant l'heure, Seger se tournait vers le personnel et nous disait : « Messieurs, je vous laisse à votre douleur ! » »

Le *Leutnant* Timm, de la *Feldgendarmarie Trupp 533*, arrivait de Troyes au début de l'après-midi avec les hommes du peloton d'exécution. Timm n'était pas un personnage qui appelait la sympathie. Grand et gros, la cinquantaine, ancien policier, un *Feldgendarme* l'a dépeint à Klingelhofer, le chauffeur, comme « une brute accomplie inspirant la crainte à ses hommes ». Le *Hauptmann* Rieger, de la *Feldkommandantur 533* assistait également à la mort des otages mais s'occupait surtout de la partie administrative, avec le commissaire B. qui signait les billets de levée d'écrou afin que les Allemands prissent en charge les condamnés en toute légalité, dégageant ainsi l'administration pénitentiaire de sa responsabilité.

Maurice Boulay, surveillant, était menuisier à la centrale et disposait à ce titre d'un atelier où étaient fabriqués les cercueils. D'ordinaire, il n'était pas débordé par les demandes :

« Le jour de l'exécution de Prot et Petitjean, témoigne-t-il, il ne restait qu'un cercueil de réserve. Aidé par des détenus (de droit commun) j'ai confectionné deux cercueils en deux heures. En général, j'étais toujours prévenu au début de l'après-midi par le surveillant-chef. Les Allemands allaient eux-mêmes chercher les condamnés et portaient sur les lieux de

l'exécution avec d'autres surveillants. Je devais seulement assurer la mise en bière et ensevelir les corps.»

Après la mort de Prot et de Petitjean, les détenus politiques de la centrale de Clairvaux ont peut-être l'impression que l'Occupant les oublie. Il n'en est rien et, le 7 mars 1942, la liste que l'*Oberleutnant* Seger remet à M. Ulpart, directeur de la centrale, comporte cinq noms : Maurice Romagon, de Saint-Julien-les-Villas (Aube), René Le Gall, de Paris, Paul Chabassière, de Chalon-sur-Saône, Félicien Parize, de Montceau-les-Mines et Bernard Roy, de Dijon. Seger leur annonce lui-même qu'ils vont être passés par les armes dans l'après-midi.

Les Allemands ont bien choisi : les condamnés sont tous des membres actifs du parti communiste. Ainsi, Romagon, 56 ans, né aux Riceys (Aube) où son père dirigeait une scierie, a débuté dans la vie comme scieur de bois avant de devenir Compagnon du Tour de France. Il adhère au parti ouvrier d'Étienne Pédron, manifeste avec les vigneron en 1910 et, après la guerre, devient contremaître à la scierie Huot à Saint-Julien-les-Villas, dans la banlieue de Troyes. Il rejoint le PC après le congrès de Tours, est élu conseiller cantonal à Troyes et succède en 1939 à Jean Flavien, secrétaire fédéral. Le 1^{er} mai 1940, il est condamné à six mois de prison pour « propagation de mots d'ordre de la III^e Internationale et détention de tracts ». En juin, il s'évade de la prison de Dijon et, en juillet, le PC lui envoie Jean Baillet pour rétablir le contact. Romagon se lance dans l'action mais le 13 octobre, il est arrêté, de nouveau condamné, et incarcéré à Clairvaux⁴. Né en 1891 à Chalon-sur-Saône, Chabassière était ouvrier métallurgiste et combattit comme fantassin en 14-18 avant d'être fait prisonnier. Secrétaire-adjoint de la cellule du PC de Chalon, il est fiché à la police et se lance dans le syndicalisme. En 1927, il a même remplacé Pierre Morey au secrétariat de l'UD-CGT de Saône-et-Loire. René Le Gall est né en 1899 dans le Finistère. Il « monte » à Paris où il travaille comme terrassier pour devenir en 1933 secrétaire de la fédération CGT du Bâtiment puis conseiller municipal de Paris grâce au désistement du socialiste Henri Vergnolle. Membre du PC depuis 1926, Le Gall compte une dizaine d'interpellations, la plupart pour « entrave à la liberté du travail ». Arrêté en novembre 1939, il est déchu de son mandat municipal et condamné à cinq ans de détention le 14 mai 1940. Emprisonné à Bourges puis à Clairvaux, il apprend lui aussi le 7 mars 1942 que sa peine de prison est commuée en peine de mort. Félicien Parize, dit *Catherine*, était mineur. Arrêté le 22 juillet 1941 pour activités communistes, il fut condamné à Dijon à cinq ans de prison et 1000 F

4. Les deux fils de Maurice Romagon seront Résistants. Né en 1914, Pierre sera arrêté en juin 1941 et déporté à Oranienburg. Il est décédé des suites de cette épreuve en 1958 à Athie (Yonne). Né en 1921, Raymond réorganisa d'abord les Jeunesses Communistes en zone sud avec Pierre Georges, futur colonel *Fabien*. Responsable des FTP en région parisienne, il fut arrêté le 24 décembre 1942 et déporté. Il est décédé au *Kommando* d'Elbrich le 2 mars 1945.

d'amende. Il est sur la liste des détenus qui vont être passés par les armes.

Marcel Lallemand, 43 ans, surveillant-chef, explique qu'il a été désigné pour mettre en bière les corps des cinq hommes après le coup de grâce tiré par le *Leutnant* Timm :

« Une voiture cellulaire avait été les prendre au quartier d'isolement et avait pris place dans le convoi qui devait sortir de la prison. Or, le fourgon cellulaire est tombé en panne et il a fallu faire descendre les condamnés pour les faire monter dans les voitures allemandes. Je suis resté sur place pour attendre la fin du dépannage et, quand ce fut terminé, je suis allé sur les lieux de l'exécution avec les cercueils. »

Boulay, le menuisier, affirme que « jamais un surveillant n'a assisté à une exécution. Ils restaient à une quinzaine de mètres, séparés du peloton par des buissons touffus qui nous coupaient le champ visuel ».

Un Strasbourgeois, Édouard Herman, commis greffier à Clairvaux, déclare « que les fourgons cellulaires allaient dans une ancienne carrière située près du cimetière, à environ 50 mètres des murs d'enceinte de la prison ». De son côté, Émile Ulpart, le directeur, parle « d'un petit bois, à quelques centaines de mètres ». Il apparaît donc que les Allemands ne perdent pas de temps à faire préparer des poteaux d'exécution, les arbres du bosquet proche de la centrale font parfaitement l'affaire et tout accès à la zone du supplice est interdit par la *Feldgendarmarie*.

Le 7 mars 1942, Lallemand rejoint les surveillants et les détenus de droit commun désignés pour creuser et refermer les tombes. Le peloton est en train de se mettre en place et le personnel français attend les salves derrière « les buissons touffus ».

« L'exécution a eu lieu en deux fois, précise Marcel Lallemand dans sa déposition. D'abord Romagon, Parize et Chabassière, ensuite Roy et Le Gall. Ils ont été fusillés entre 16 h 24 et 16 h 44. Après, les Allemands ont coupé les cordes retenant les suppliciés aux arbres et les ont abandonnés là. Avec les autres surveillants, j'ai coupé les liens des poignets avant de mettre les corps en bière. J'avais les plaques de zinc portant l'identité de chacun et l'officier allemand a cru devoir me dire en les montrant du doigt : "Celui-ci, c'est Romagon, là c'est Chabassière, et là Parize." Je lui ai répondu d'un ton plutôt sec que je le savais parfaitement. »

Ce « travail » est si peu compatible avec l'idée qu'un surveillant se fait de sa vie quotidienne à Clairvaux que Maurice Boulay, le menuisier, confiera à l'inspecteur Despagne :

« J'ai vu les victimes après la fusillade, effondrées au pied des arbres auxquels elles étaient attachées. Ma fonction consistait à être présent lors de la mise en bière et à visser les couvercles des cercueils. Après les huit premiers fusillés, j'ai demandé à être remplacé, ce travail m'écœurerait et me rendait malade. »

Boulay a pris une sage décision car la liste des victimes n'est pas close. Le 2 avril, Jean Lelarge, de Charleville (Ardennes), est conduit dans le petit bois où les branches couvertes de bourgeons annoncent le printemps

et le peloton d'exécution remplit sa sinistre besogne. A 16 heures, la neuvième victime de Clairvaux est mise en bière. Nous savons peu de chose de Jean Lelarge sinon qu'il fut ouvrier métallurgiste à Reims puis à Charleville-Mézières. On le crédite seulement d'une arrestation en octobre 1931 pour « provocation de militaires à la désobéissance ». Sous l'Occupation, il diffusa la presse communiste clandestine, ce qui lui vaudra une nouvelle arrestation. La dernière.

Douze jours plus tard, le 14 avril, l'*Oberleutnant* Seger demande l'isolement immédiat de deux autres détenus politiques, André Chassagne, de Fresnes, et René Plaud, de Villejuif. Né en 1920 à Paris, Chassagne adhéra aux Jeunesses Communistes puis à la fédération CGT du bâtiment. Il est à Clairvaux après avoir été condamné, pour son action aux JC clandestines, à cinq ans de prison, en février 1942, par la Section spéciale de Paris. Plaud est ingénieur de formation et milite surtout au sein des JC. Imprimeur à Villejuif, il fut traduit devant la Section spéciale qui le condamna, lui aussi en février 1942, à cinq ans de détention. Comment les deux hommes auraient-ils pu croire que la peine de mort leur serait appliquée moins de deux mois plus tard ?

Selon Marius Merlier, arrêté le 12 juillet 1941 pour propagande antinazie et interné pendant plusieurs mois à Clairvaux avant d'être déporté à Buchenwald, tous les détenus de la prison savaient qu'une ou des exécutions allaient avoir lieu quand une corvée de « droits communs » était envoyée à l'extérieur pour ouvrir une ou des fosses. Chassagne et Plaud sont passés par les armes ensemble et la fin du mois n'est pas écoulée que le sinistre *Trompe la mort* revient à Clairvaux, cette fois le 30 avril, avec deux nouveaux noms portés sur sa liste, ceux de Edgard Rousselle, de Naours, dans la Somme, et Roger Thiébault, de Bourges, 40 ans, condamné en octobre 1941 par la Section spéciale de la cour d'appel de Bourges à trois ans de prison pour « détention et diffusion de tracts communistes ».

Le mois d'avril écoulé, le mois de mai est marqué, dès le 9, par la visite de l'*Oberleutnant* Seger porteur d'une liste comportant, comme le 7 mars, cinq noms : René Cossin, de Paris, Eugène Luthérier, un Vosgien, Roger Ponsardin, de Charleville, Lucien Chagnoux, de Bourges, et Marcel Linard, de Draveil. Un seul nous est connu, Chagnoux, né en 1906. A 18 ans, il adhère aux Jeunesses Communistes puis gravit les échelons et devient responsable du PC à Bourges. Il milita aussi sur le plan syndical et fut l'un des fondateurs du groupe artistique *La Prolétarienne*. Arrêté le 19 octobre 1941 pour propagande communiste et condamné à trois ans de prison, il va être fusillé le 9 mai. Les condamnés ont été autorisés à écrire une lettre à leur famille et Chagnoux s'adresse à sa femme, Suzanne, et à leur fils Maurice :

« Quand vous recevrez cette lettre, leur dit-il, j'aurai cessé de vivre. Je viens d'écouter la sentence, je vais être fusillé dans deux heures. Mon seul regret est de ne pas pouvoir vous embrasser une dernière fois avant ma mort. Puisse-t-elle au moins servir à quelque chose. Je viens d'avoir quelques cigarettes ; je vous demande d'être aussi courageux que je le suis et

que mon petit Maurice soit élevé dans le droit chemin. [...] Je vous demande de ne pas rester dans le désespoir car moi, à présent, je n'ai plus besoin de rien ; et surtout continuez à être de bons Français. »

Chagnoux fait ses adieux à ses amis, à ses parents, il remercie son « cher vieux papa » d'avoir fait de lui un homme, il conseille même à sa femme de « refaire sa situation » si une opportunité se présente. C'est la lettre d'un homme qui comprend mal comment une peine de trois ans de prison a pu être commuée en peine de mort mais dont le courage ne faiblit pas.

« Je viens de boire un coup de marc, c'est le dernier ! » dit-il encore, montrant ainsi que les gardiens français respectent la tradition : la lettre à la famille, les cigarettes et le verre d'alcool.

M. Hussler, sous-directeur de l'établissement, est l'interlocuteur privilégié des Allemands pour la seule raison qu'il est alsacien et parle couramment leur langue. Il explique dans sa déposition comment les choses se passaient à son niveau :

« Vers midi, confiera-t-il en 1947 à l'inspecteur Husson, de Strasbourg, un coup de téléphone de la *Kreiskommandantur* nous invitait à nous tenir prêts pour 13 heures. Nous comprenions ce que cela signifiait et, à l'heure prévue, l'*Oberleutnant* Seger et un sous-officier de la *Feldgendarmarie* se présentaient au bureau du directeur où je me trouvais déjà avec le surveillant-chef Boulanger. Seger demandait de mettre en cellule les détenus dont il apportait la liste, ceux-ci devant être fusillés l'après-midi même. [...] Il annonçait lui-même la nouvelle aux condamnés dès qu'ils étaient en cellule. De son côté, le commissaire B. venait de Troyes deux fois par semaine en moyenne s'occuper des détenus communistes et régler les questions administratives. »

Cinq jours après les exécutions du 9 mai, les portes de la centrale de Clairvaux s'ouvrent une dernière fois pour laisser passer la voiture cellulaire abritant, selon la formule employée par M. Ulpart dans sa déclaration à l'inspecteur Louis Lyonnet, les derniers « condamnés pour délits politiques jugés par les tribunaux français ». La végétation est maintenant très avancée et, dans le petit bois, les oiseaux piaillent au vu des intrus avant de s'enfuir, terrorisés, lorsque retentit la salve. Ils sont trois qui sont fusillés ce jour-là et, comme d'habitude, un médecin militaire allemand et des magistrats de la cour martiale de Troyes sont venus assister à l'exécution. Pour eux, est-ce autre chose qu'une belle journée à la campagne ?

Marcel Faivre, né en 1898 à Roye (Haute-Saône) fut chef de train à Baroncourt, dans la Meuse. Marié en 1926 à Arc-lès-Gray, militant au syndicat unitaire des cheminots, battu en 1934 aux élections cantonales de Spincourt, Faivre a été condamné en 1942 à cinq ans de détention pour « distribution de tracts communistes ». Benjamin Jourist est né en 1915 à Paris, dans une famille juive de nationalité française. Membre des Jeunesses Communistes en 1934, il adhère ensuite au PC et participe aux grèves de 1936. Il a été arrêté le 11 juin 1941 pour « propagande communiste clandestine ». Nous ne savons rien de Robert Tachnoff.

Jourist, Tachnoff et Faivre sont passés par les armes et leurs corps confiés aux surveillants français de Clairvaux pour la mise en bière et l'inhumation. Avec leur exécution, une page de la Résistance vient d'être tournée et la Gestapo de Troyes va prendre la relève de l'*Oberleutnant* Seger qui, dans sa fonction, n'était pourtant qu'un rond-de-cuir. Les patriotes ne gagneront pas au change!

Les Résistants vivent dans une tension constante car, lorsqu'ils se font prendre, l'adversaire ne leur accorde jamais de circonstances atténuantes. La magnanimité n'est pas allemande. Deux familles auboises, deux parmi d'autres, en ont fait l'amère expérience en 1942, à une époque où les membres de la Résistance étaient moins nombreux que les dénonciateurs. Bernard Prunier, un FTP de Romilly-sur-Seine, a été arrêté le 29 juillet avec Lucien Roy et Eugène Verger, emmené à la prison de Troyes, transféré à Chaumont à la suite d'une erreur administrative puis ramené à Troyes⁵.

« J'ai subi deux interrogatoires dans les locaux de la Gestapo, boulevard Gambetta, raconte Prunier, et j'ai surtout souffert des coups de talon de bottes sur les orteils et des coups de tisonnier appliqués sur la nuque. J'ai finalement été déporté en Allemagne où le "Tribunal du Peuple" de Breslau m'a condamné à six ans de prison. »

Au mois de septembre, la famille Masson, de Troyes, va être littéralement décimée par la Gestapo. Émilienne Masson, 37 ans, couturière, témoignera du drame à son retour de déportation :

« J'ai été arrêtée avec mon mari le 17 septembre 1942, ainsi que mes parents habitant à Chavanges. Deux jours plus tard, la Gestapo arrêtait mon beau-frère, Lucien Aubel, dans son village de l'Yonne. Après des interrogatoires difficiles à supporter, mon père, gravement malade, sera admis à l'hôpital et libéré en 1943. Ma mère a été déportée à Ravensbrück ; moi-même, déportée et blessée lors d'un bombardement, ne rentrerai qu'en 1945. Quant à mon mari, je me demande comment il a survécu... »

Parti de Compiègne pour l'Allemagne le 23 janvier 1943, Henri Masson est en effet un extraordinaire rescapé de la déportation. Il parvient à sauter du train qui l'emmenait vers les camps de la mort et se blesse en tombant sur le ballast, près de Lérouville, dans la Meuse. Recueilli par des cheminots et conduit à l'hôpital de Bar-le-Duc, il y est admirablement soigné mais, après sa guérison, les Allemands l'incarcèrent à la prison de Châlons-sur-Marne d'où il est renvoyé à Compiègne et embarqué pour la seconde fois dans un convoi de déportés. Mais la chance est toujours

5. Par dérogation du ministre de l'Intérieur, l'auteur a pu consulter les dossiers de la PJ où figurent les dépositions de Résistants auboises qui tombèrent entre les mains de la Gestapo avant d'être, soit libérés, ce qui fut rarissime, soit déportés, ce qui fut, hélas, plus courant. Ces dossiers abritent également des dépositions de veuves de fusillés et de déportés décédés dans les camps de concentration.

avec lui et, à la sortie de la gare de Metz, des cheminots messins débloquent la porte coulissante du wagon où il est enfermé et font évader les condamnés les moins affaiblis. Henri Masson est du nombre. Les Mosellans le prennent en charge, l'habillent et lui donnent une fausse carte d'identité qui lui permet de revenir à Troyes pour y vivre dans la solitude, toute sa famille ayant disparu.

Georges Wauters lui-même échappe de justesse aux opérations de police menées conjointement par la *Feldgendarmarie* et la Gestapo mais, au début du mois de mai 1943, informé par ses amis parisiens de l'imminence d'une arrestation, il se réfugie dans la Marne. Le renseignement était bon. Le 6 mai, la Gestapo se présente à son domicile et, en l'absence du propriétaire des lieux, procède à une perquisition minutieuse qui ne donne aucun résultat.

Le réseau connaît alors une période de désorganisation et les Résistants les plus compromis coupent les liens qui pourraient permettre à la Gestapo de remonter jusqu'à eux. Paul Lance, alias *Jean Dufлот*, dont la mission est de recruter des hommes en zone urbaine, écrit dans son minutieux rapport :

« La Gestapo étant venue pour arrêter M. Wauters, celui-ci a dû s'enfuir et, sur les indications de Mme Wauters, je pris contact avec le Dr Mahée. Celui-ci ayant été arrêté ainsi que Mme Wauters, j'ai repris contact avec M. Jacques Sénéé mais ce dernier a été, lui aussi, obligé de s'enfuir et je suis resté sans liaison pendant plusieurs mois⁶. »

Quelque temps plus tard, furieux de ne pas mettre la main sur le délégué régional du réseau CDLL devenu Libération-Vengeance puis Armée Secrète, les Allemands exerceront des représailles sur la famille Wauters. Ignorant que ses deux enfants sont hébergés par M. et Mme Guénot, leurs grands-parents maternels, la Gestapo arrête en effet Suzanne Wauters, épouse du chef de réseau, et la déporte à Ravensbrück après un long et pénible séjour à la prison de Troyes. Eugène, 43 ans, frère de Wauters, est lui aussi arrêté et interné. Devant ces réactions brutales, Londres donne l'ordre au chef régional de l'Armée Secrète de passer en Espagne et de rejoindre Gibraltar pour être affecté au BCRA à Londres.

En dépit de ces mauvais coups — et du temps qui passe — la Résistance auboise se relève et les filières se reconstituent. Les effectifs augmenteront surtout après la promulgation du décret du 6 février 1943 instituant le STO (Service du Travail Obligatoire) qui place des milliers de jeunes Français dans une situation inconfortable. Ou bien ils acceptent de répondre aux convocations et vont travailler en Allemagne, ou bien ils entrent dans la clandestinité, ce qui ne signifie pas qu'ils deviennent Résistants. De nombreux réfractaires au STO se contenteront de trouver une ferme retirée et deviendront ouvriers agricoles jusqu'à la Libération. D'ailleurs, comment la Résistance pourrait-elle répondre aux appels de tous ces jeunes gens auxquels elle est incapable de fournir gîte, armes et nourriture ?

6. Rapport inédit de M. Paul Lance communiqué à l'auteur par ses enfants.

Dans l'Aube, ce sont les Alliés, en l'occurrence le SOE (*Special Operations Executive*), qui vont faire parler la poudre les premiers. Pierre Mulsant, qui a monté le réseau Abélard, a reçu un renfort important au début de l'année 1943 en la personne d'un officier britannique, le lieutenant Benjamin Cowburn, dit *Benoît* puis *Germain*. C'est un agent du capitaine Buckmaster qui commande depuis Londres la branche française du SOE et son arrivée va s'accompagner de parachutages d'armes et de munitions⁷. Agé de 33 ans, ingénieur des pétroles, Cowburn-Germain a été parachuté le 6 septembre 1941 près d'Argenton-sur-Creuse avec, pour tout viatique, la somme de 26 000 F pour un séjour en France dont lui-même ne connaît pas la durée. Un des objectifs qui lui ont été fixés par ses supérieurs est, dans un premier temps, le dépôt SNCF de Troyes, construit à la sortie ouest de la ville, sur le territoire de La Chapelle-Saint-Luc.

Après contact avec Wauters, *Germain* est présenté à Gabriel Thierry, dit *Château*. Cadre supérieur de la SNCF, membre fondateur de Résistance-Fer et de Libération-Nord avec son ami Germain Rincet, dit *Gravelle*, Thierry a ses entrées au dépôt et, avec du plastic et des crayons-détonateurs à retard fournis par *Germain*, il constitue une équipe qui, dans la nuit du 3 au 4 juillet 1943, fait sauter 14 locomotives⁸. Une opération que la presse locale ne peut pas passer sous silence et qui redore le blason de la Résistance.

Douloureuse année 1943 ! Si Georges Wauters a pu se soustraire aux recherches de l'ennemi, son adjoint, le Dr Georges Mahée, est arrêté le 11 juin 1943 à son domicile par cinq Allemands en uniforme qui l'emmènent à la caserne Beurnonville transformée en centre de tri où la Gestapo procède aux interrogatoires d'identité. Avant d'être déporté, le Dr Mahée sera détenu pendant cinq mois à la prison de la rue Hennequin.

« En cinq mois, dit-il lors de son audition par la PJ en 1948, j'ai été interrogé quatre fois au siège de la Gestapo, toujours par Hellenthal avec une fois Pfeffer comme interprète et trois fois Vetter qui avait une énorme balafre [...]. J'ai été aussi interrogé plusieurs fois dans ma cellule et, bien que mis en présence de camarades qui appartenaient eux aussi à la Résistance, je n'ai rien reconnu. Je dois dire que je n'ai jamais fait l'objet de la moindre violence. »

Le cas du Dr Mahée est exceptionnel. En effet, la majorité des Résis-

7. Le capitaine Buckmaster a succédé au *Major* Marriott en septembre 1941 et le premier parachutage d'un agent du SOE, Georges Bégué, a eu lieu en Dordogne le 5 mai 1941. En quatre ans, le SOE enverra en France 480 agents, hommes et femmes.

8. Le destin de certains membres de l'équipe fut tragique : Bernard Chastre sera abattu à Essoyes (Aube) le 2 août 1944, Paul Couche fut porté disparu, Jacques Sénéé sera tué en Indochine et Paul Clérey est mort le 22 février 1944 à Buchenwald.

tants tombés entre les mains de la Gestapo de Troyes décrivent au contraire des interrogatoires qui dépassent le stade de la simple violence. Le responsable de l'antenne (Troyes dépend de Châlons-sur-Marne) est un officier qui n'apparaît pratiquement jamais et laisse à ses subordonnés le soin d'arracher des aveux à leurs victimes. Il s'appelle Erich Wiegand, porte des lunettes et les Résistants ne le connaissent pas car il réside le plus souvent à Châlons. Son équipe troyenne, qu'on retrouvera dans les opérations lancées contre la Résistance et plus tard contre les maquis, se compose de sous-officiers dont il est préférable de ne pas connaître le quotient intellectuel : Josef Hellenthal, brun, corpulent et de forte stature, commande la Gestapo de Troyes « par intérim », Friedrich Ochs, brun lui aussi, avec un torse de lutteur forain, Rudolph Vetter, blondasse, le front dégarni, portant une fine moustache, défiguré par une cicatrice qui lui coupe le visage de l'oreille à la mâchoire, et Hans Pfeffer, blond, jouant volontiers le séducteur et l'homme courtois pour devenir une brute déchaînée un instant plus tard. N'oublions pas une dame Hallenthal, secrétaire de la Gestapo, dont on ignore les liens exacts avec les tortionnaires mais qui a le cœur bien accroché puisqu'elle assiste aux interrogatoires sans manifester la moindre émotion. Tous ces hommes sont des sous-officiers portant des grades de la SS et seuls Ochs, Vetter et Pfeffer parlent français. Ils seront identifiés grâce à des détenus libérés faute de preuves et surtout par les dépositions de quelques Résistants qui ont survécu à l'enfer concentrationnaire et seront entendus par les inspecteurs de la PJ chargés de rechercher les membres de la Gestapo.

Sur renseignement obtenu par un de leurs agents, les policiers allemands se présentent en général « à l'heure du laitier », à Troyes mais également dans des villages parfois très éloignés du chef-lieu. Ainsi, le jour de l'arrestation du Dr Mahée, le 11 juin, une équipe fait étape à Ervy-le-Châtel, dans le sud du département, où elle arrête Roger et Edgard Collignon ainsi que leur père Victor. Ils seront tous les trois déportés. Une rue plus loin, le même jour, la Gestapo intervient au domicile de la famille Rey.

« Ils ont arrêté mon mari le 11 juin, témoigne Irène Rey, née Chrustur, et ils sont revenus le 1^{er} juillet pour emporter le poste de TSF et m'emmener à Troyes avec ma fille. Nous avons été interrogées à la Gestapo, sans violences, et libérées le soir même. Mon mari a été emmené dans un camp de concentration en Allemagne... »

Cinq hommes d'Estissac, à 18 km de Troyes, sur la route de Sens, ont vécu une étrange aventure sans comprendre pourquoi ils étaient inquiétés. Georges Noël, futur maire de la ville, résidait au hameau de Thuisy et se trouvait le 28 novembre 1943 chez un voisin, M. Bonnefond, en compagnie de Gaston Vernier, lorsque d'une voiture freinant des quatre roues devant la maison jaillirent trois Allemands en uniforme qui bondirent sur les trois hommes et les arrêtaient sans explication avant d'aller mettre les menottes à trois autres habitants de la commune : Maurice Robelin, Paul Maire et Joseph Fandard. Une heure après, ils étaient tous enfermés dans la même cellule de la prison de Troyes.

« Dix jours plus tard, témoigne Noël dans sa déposition, nous sommes interrogés par un officier de la Gestapo plutôt corpulent, sans violences et en présence d'une femme-interprète. On nous reprochait de faire de la propagande antiallemande. »

L'accusation était mince ! Après avoir protesté de leur innocence, les six hommes seront renvoyés à Estissac le 23 décembre, après 26 jours de détention. Ils l'avaient échappé belle !

En septembre 1943, les arrestations se poursuivent et s'il est impossible de les évoquer d'une manière exhaustive, quelques exemples permettent de comprendre que les Résistants payèrent durement leur engagement lorsque, pour leur malheur, ils tombèrent aux mains d'un adversaire pratiquant une forme de guerre impitoyable. Le 10 septembre 1943, la Gestapo se présente au bureau de Raymond Mayer, 43 ans, dont l'épouse, née Banholtzer, qui attend un enfant, est souffrante. Membre des BOA, Mayer est frappé à coups de poing et à coups de pied et emmené rue Hennequin. Deux de ses employées, Mme Louise Vanetti, comptable, et Mlle Dallemagne, dactylo, seront conduites au siège de la Gestapo pour un interrogatoire d'identité, incarcérées durant quelques heures puis libérées dans la soirée. Dans sa déposition, Mme Vanetti explique que Mme Mayer lui a confié que « les premiers paquets de linge venant de son mari étaient tous tachés de sang ». Après avoir subi plusieurs interrogatoires d'une extrême violence, Raymond Mayer rejoindra Compiègne d'où il partira pour les camps.

Lucien Flogny, 54 ans, de Troyes, est arrêté le 13 septembre 1943 et « mis en présence d'un Résistant dont le visage était tout noir et marqué par les coups ».

« Je ne pus le reconnaître, dit Flogny. Je fus frappé à mon tour et j'ai observé que le chauffeur de la voiture participait aux brutalités. Ils finirent par me déporter à Buchenwald. »

Charles Varlet, 32 ans, a démissionné de la police et, le 24 septembre, il est arrêté à son domicile de La Chapelle-Saint-Luc par une demi-douzaine d'hommes en uniforme allemand. Deux autres sont en civil. Conduit au siège de la Gestapo qui fait l'angle de la rue Diderot et du boulevard Gambetta, il subit un interrogatoire d'identité avant d'être incarcéré à la maison d'arrêt. Il est le premier surpris de n'avoir fait l'objet d'aucune brutalité.

« Trois semaines plus tard, dit-il, Hellenthal et Pfeffer m'ont fait venir au greffe de la prison et le climat a changé : ils m'ont battu à coups de trique. J'ai été mis au secret avec défense faite à ma famille d'apporter des colis. Je me souviens qu'avant de me faire reconduire en cellule, Hellenthal m'a dit en ricanant que je pouvais "crever comme une bête" ! »

Abel Limoges, 35 ans, commerçant à Saint-Phal, se fait prendre au cours d'une opération lancée par la police allemande sur le village. Emmené rue Hennequin, il est interrogé deux jours plus tard à coups de pied puis avec la schlague, un nerf de bœuf gainé de cuir. Ses « interlocuteurs » s'arrê-

tant pour allumer une cigarette, Limoges suppose qu'il en a terminé et qu'il va pouvoir regagner sa cellule.

« Couvert de sang, dit-il le 26 janvier 1949, je me suis assis mais ils m'ont fait déshabiller et ont recommencé à me battre. Ma peau devenait noire. Dans une pièce voisine, j'ai été plongé à trois ou quatre reprises dans l'eau glacée d'une baignoire. J'ai perdu connaissance et ils m'en ont tout de même sorti. Pfeffer m'a dit en regardant mon visage gonflé par les coups : "Tu vois, ici on te fait enfler sans tickets!" J'étais devenu méconnaissable! »

Abel Limoges partira pour Buchenwald fin janvier 1944. Alfred Bracheret était gendarme à la brigade de Payns quand il fut arrêté le 27 novembre 1943 par la Gestapo à laquelle était subordonné un détachement de la *Feldgendarmérie*. Il assista à l'arrestation de Raymond Briet et de son employée, Henriette Bellœuvre. Quand elle vit son père poussé à l'intérieur d'une voiture, la fillette de Briet l'appela et courut vers lui pour l'embrasser mais au moment où Briet se dégageait et se tournait vers son enfant, Hellenthal le frappa violemment au visage et un flot de sang jaillit qui fit refluer la fillette en larmes. Elle ne reverra jamais son père qui sera retrouvé « suicidé » le 1^{er} décembre 1943 dans la cellule 2 de la prison de Troyes. Aucun médecin ne l'ayant examiné, il ne sera pas possible de prouver que les mauvais traitements infligés à Briet ont causé sa mort. Henriette Bellœuvre sera déportée à Ravensbrück. Quant au gendarme Bracheret, il sera d'abord interrogé avec une courtoisie inhabituelle puis, lors d'une deuxième présentation, il se trouvera en face de Krell qui prendra un objet posé sur son bureau, sans doute un cendrier, pour le frapper au visage.

« Une semaine plus tard, témoigne Bracheret dans sa déposition à la PJ, on ne me reconnaissait plus, mon visage était boursoufflé et couvert de croûtes. »

Les FTP prennent leur part du jeu de massacre auquel se livre la Gestapo. Gaston Thuillier, 42 ans, de Montigny-les-Monts, est mis en état d'arrestation par Pfeffer et une dizaine d'Allemands le 6 décembre 1943 à 9 h 30. Ils le confrontent sur place à L. dit *Emile* qui, témoignera Thuillier, « à la suite des coups reçus à la Gestapo m'avait signalé comme étant le chef du groupe du village. J'ai affirmé que je ne le connaissais pas et ils m'ont aussitôt battu ».

Pfeffer passe les menottes à Thuillier et le fait monter dans une voiture. Son fils Hugues, âgé de 15 ans, assiste à la scène. La Gestapo l'arrête aussi et le gardera trois jours à la prison de Troyes avant de le renvoyer chez lui, non sans l'avoir dépouillé de son argent de poche.

Thuillier : « Au siège de la Gestapo, les interrogatoires ont été très durs et, à deux reprises, j'ai perdu connaissance. Remis en présence de L., j'ai fini par reconnaître que je le connaissais comme réfractaire au STO mais que j'ignorais ses attaches avec la Résistance. »

Le 16 janvier, Thuillier prendra la route de la déportation qui passe par la prison de Châlons-sur-Marne et Compiègne avant le départ dans les

wagons à bestiaux pour Buchenwald. Le train était immobilisé à proximité de Bar-le-Duc lorsque trois ou quatre détenus du wagon où se trouvait Thuillier tentèrent une évasion collective qui échoua.

« Pour nous punir, raconte Thuillier, les Allemands nous retirèrent tous nos vêtements et nous sommes restés ainsi, nus comme des vers, jusqu'à Buchenwald. En plein mois de février ! »

Mécanicien-ajusteur à Troyes, Georges Lagarde, 24 ans, appartenait au groupe FTP de Thuillier. Les Allemands l'ont recherché après avoir relevé son nom sur des papiers appartenant à Jean G. Douze jours après l'arrestation de Thuillier, le 14 décembre, Lagarde se trouvait à Coursan-en-Othe, chez Madeleine Robin qui hébergeait momentanément son cousin Julien Robin. Une vingtaine d'Allemands ont encerclé la maison et, au cours de la perquisition qui suivit, fut découvert le pistolet de Robin. L'arrestation fut immédiate et collective et les voitures regagnèrent Troyes. Le lendemain, Lagarde fut conduit au siège de la Gestapo où se trouvait le commissaire français J. :

« Pendant deux heures, se souvient Lagarde, Hellenthal me frappa pour me faire reconnaître que j'appartenais au groupe FTP de Thuillier. Il a été tellement violent que j'ai eu deux dents cassées, le front ouvert d'un coup de matraque, une oreille décollée. De retour à la prison, j'ai uriné du sang pendant deux jours à la suite des coups reçus au niveau des reins. Rue Hennequin, le lendemain, j'ai eu affaire au commissaire J. qui m'a fait déshabiller et mettre à genoux sur un crochet de poêle. Un policier français me tenait les bras et J. me frappait avec un nerf de bœuf. J'ai été confronté à Thuillier un peu plus tard mais ils ne me frappèrent pas ce jour-là. En janvier 1944, ce fut Châlons, Compiègne, puis le train pour Buchenwald. »

Quand ils connaissent l'activité clandestine des hommes qu'ils interpellent, les membres de la Gestapo emploient tout de suite les grands moyens. Et ces moyens exercent une pression physique telle sur l'homme interrogé qu'il faut à celui-ci un caractère bien trempé pour s'y opposer. C'est dans ce contexte de violence que les BOA, chargés de la réception des parachutages, subiront en 1943 une véritable saignée.

Louis Monet, 36 ans, de Sainte-Savine, appartient au BOA (Bureau des Opérations Aériennes). Le 17 juillet, il se trouve à 3 heures du matin dans la forêt de Géraudot, au nord-est de Troyes, avec Millot et P., deux hommes de son équipe. La *Feldgendarmarie* les attendait à la lisière, leur passe les menottes et les conduit à la mairie de Géraudot où ils sont enfermés dans le bûcher. Les frères Carré viennent les y rejoindre une demi-heure plus tard.

« Nous avons pu nous concerter de façon à donner la version suivante, déclare Monet. Nous nous sommes attardés à Piney à la suite d'une partie de pêche (un de nous avait des gaules fixées au cadre de sa bicyclette) et nous avons attendu le jour en bavardant pour regagner Troyes à la levée du couvre-feu puisque nous possédions des papiers parfaitement en règle. »

L'histoire serait intéressante si l'interlocuteur était le garde champêtre du lieu. Pour la Gestapo de Troyes, elle est beaucoup moins crédible.

La suite de l'audition de Louis Monet nous éclaire sur l'intérêt accordé à sa petite fable.

« Deux heures plus tard, la Gestapo arrivait. Hellenthal et Pfeffer, dont je connaîtrai l'identité par la suite, me battirent pendant près d'une heure mais je m'accrochai à ma version. Ils m'ont fait coucher à plat ventre sur une table et, armés chacun d'un bâton, ils m'ont frappé jusqu'au moment où j'ai perdu connaissance. J'ai alors été conduit à la prison de la rue Hennequin, couvert de sang, et ils m'ont encore battu dans la cellule. »

Monet, Millot et P. seront déportés à Buchenwald. Un autre membre du BOA, Aimé Connille, directeur de fromagerie à Montiéramey, né en 1911 à Menotey (Jura) sera arrêté le 29 juillet et, sachant tout de ses activités, la Gestapo se contentera de l'interrogatoire d'identité habituel. Transféré à Châlons en novembre puis à Compiègne, Connille sera déporté à Buchenwald. Le 23 juillet, Albert Chrétien, du BOA de Brienne-le-Château, a les poignets menottés avant même d'avoir répondu à la première question qui lui est posée. Les Allemands en profitent pour perquisitionner chez lui et emporter la moitié du mobilier. Il n'y a pas de petits profits ! Chrétien sera battu comme plâtre à la *Feldgendarmarie* de Brienne, dirigé sur la prison de Chaumont puis sur celle de Troyes où il arrivera, dit-il, « avec douze dents cassées, le nez brisé et une éventration dont je porterai encore les marques à mon retour de déportation ».

Même si elle emploie des méthodes radicales, la Gestapo n'est pas toujours en mesure de prouver l'appartenance à la Résistance des hommes qu'elle arrête. Un exemple pris chez les BOA : la mise en cause d'Henri Gauthier, 49 ans, notaire aux Riceys et chef de secteur BOA depuis septembre 1942. Il est encore au lit le 3 mars 1943 à 7 heures du matin lorsque les hommes de Josef Hellenthal viennent l'arrêter à son domicile troyen. Gauthier sera entendu à plusieurs reprises au siège de la Gestapo mais, contrairement à ce qu'il craignait, il ne sera pas battu.

« Mon impression était que j'avais fait l'objet d'une dénonciation ! dira-t-il après la guerre. Sans preuves contre moi, ces messieurs m'ont libéré le 12 août après une sévère discussion à mon sujet entre Pfeffer et Hellenthal qui ne semblaient pas être d'accord sur mon élargissement. »

Henri Gauthier a tout de même subi la bagatelle de 161 jours de détention rue Hennequin et Hellenthal, contrairement à son ami Pfeffer, estimait sans doute que, dans l'hypothèse où Gauthier était coupable, une prolongation de son séjour en prison l'empêcherait de reprendre langue avec ses amis « terroristes ». Hellenthal avait raison car l'encre de son billet de levée d'érou n'était pas sèche que Gauthier renouait déjà avec le capitaine Bernet qui lui avait succédé à la tête des BOA de Bar-sur-Seine.

Avec l'arrestation, le 31 octobre 1943, de Pierre Clavel dit *Barman*, le BOA prend encore un mauvais coup mais cette fois il est touché à la tête. Clavel commande en effet un des huit sous-secteurs du réseau Hoppenot. Tous les Résistants qui ont pu quitter leur domicile à temps pour se réfugier chez des amis sûrs, à commencer par le Dr Bell, pensent qu'un homme

a parlé. Certes, Clavel sera confronté par ses bourreaux à un Résistant qui n'a pas supporté les rigueurs de l'interrogatoire mais la différence est importante entre un homme qui passe aux aveux parce qu'il ne peut plus supporter les souffrances qu'on lui inflige, et le dénonciateur qui, pour de l'argent ou par « idéologie », trahit sans vergogne et sans y être obligé. Conduit le 31 octobre à 8 heures du matin à la prison de Troyes, Clavel a juste le temps d'en apprécier le menu peu chargé en calories avant d'être amené l'après-midi au siège de la Gestapo où Pfeffer qui, rappelons-le, s'exprime parfaitement en français, abat tout de suite ses cartes :

« Nous savons que tu t'appelles Pierre Clavel et que dans la Résistance ton pseudonyme est *Barman*. Il est inutile de le nier, nous gagnerons du temps. »

Hellenthal est devant le chef des BOA, Vetter et Pfeffer l'encadrent et les trois hommes ont une schlague à la main. Ils veulent en savoir plus, ils veulent des noms et, comme Clavel conserve le silence, ils le frappent. Avec une violence qui est dans la logique de la Gestapo puisque un simple passage à tabac serait inopérant sur des hommes dont certains offrent une capacité de résistance exceptionnelle. Ils frappent l'enveloppe corporelle pour briser leur victime de l'intérieur. Ils veulent faire céder la volonté de leur prisonnier et se préoccupent comme d'une guigne des séquelles physiques ou psychiques qu'ils peuvent laisser.

« Je fus matraqué par les trois hommes, sur le dos, sur la poitrine, les bras et les cuisses, des coups qui me firent souffrir horriblement, dit Clavel dans sa déposition. Il me semble que cela a duré longtemps, si longtemps. C'était Pfeffer qui traduisait les questions en français. »

Quand ils se sentent fatigués — mais le sont-ils jamais ? — ou dès qu'ils éprouvent le besoin de marquer une pause, les trois brutes boivent du vin et allument des cigarettes. Et si le malheureux Clavel perd connaissance — cela lui arrivera plusieurs fois — ils le laissent reprendre son souffle avant de poursuivre « l'interrogatoire ». La déposition de Clavel devant les inspecteurs de la PJ est datée du 17 décembre 1948. Elle est accablante pour ses tortionnaires qui, à cette date, n'étaient pas encore identifiés.

« L'un des derniers coups a été porté avec une telle violence que j'ai perdu connaissance pour ne reprendre vie qu'à la prison, la nuit suivante. J'avais alors un gros épanchement sanguin dans la tête, le sang coulait de mes oreilles et aussi de l'œil gauche qui était à demi sorti de l'orbite. Pendant 48 heures, je suis resté sans soins, sans nourriture et sans eau. Le troisième jour, Vetter est venu me dire qu'on allait me confronter à l'homme qui m'avait dénoncé. A demi inconscient, je fus présenté à B. qui était venu chez moi comme agent de liaison. Devant l'évidence et pour ne pas être martyrisé une nouvelle fois, j'ai reconnu que je travaillais contre les Allemands et je leur ai communiqué le nom de "complices" que je savais partis à coup sûr pour l'Angleterre. »

La sauvagerie dont font preuve les subordonnés de Wiegand n'a d'égale que leur perversité à l'égard des familles des détenus. Ainsi, pendant trois longues semaines, à chaque fois que Mme Adrienne Clavel, épouse de *Bar-*

man, se présentera au siège de la Gestapo pour avoir des nouvelles de son mari, on lui répondra invariablement qu'« on ne le connaît pas et qu'il n'y a aucun détenu portant ce nom à la prison de Troyes ». Il y restera pourtant jusqu'au mois de janvier 1944.

« Au mois de décembre, se souvient Adrienne Clavel, je fus autorisée à lui rendre visite à la prison. Je croyais que c'était bon signe. La première fois, j'étais seule, la seconde, j'ai pu amener mes enfants, Monique, 6 ans, et Jean-Pierre, 4 ans. Pendant cette dernière visite, un Allemand m'a dit que mon mari allait être transféré à Châlons-sur-Marne pour passer devant un tribunal militaire. Il a ajouté qu'il n'y avait rien de compromettant dans son dossier et que dans quelques jours il serait de retour à la maison. Je l'ai cru. J'étais folle de joie ! »

Bien entendu, il ne sera jamais question de « retour à la maison » et Pierre Clavel gravira le calvaire habituel des Résistants de l'Aube : Châlons-sur-Marne, Compiègne puis Buchenwald le 24 janvier 1944. Quelques membres des BOA échapperont de justesse à l'arrestation, à commencer par Gérard Bernet. Lorsque la *Feldgendarmarie* se présentera chez lui, à Mussy-sur-Seine, l'officier sera depuis la veille dans la clandestinité, porteur d'une carte d'identité au nom de Gaston Barrieu, mécanicien, domicilié à Chameçon (Côte-d'Or) et muni d'un certificat de travail délivré par une entreprise de Châtillon-sur-Seine. A Troyes, Marcel Mullot, déroutera lui aussi la Gestapo lancée à ses trousses. Tueur aux abattoirs, Mullot s'est évanoui dans la nature dès les premières arrestations. Le 13 octobre 1943, la Gestapo s'est présentée à son domicile et, comprenant que l'homme recherché s'était enfui, les Allemands s'emparèrent d'une grande partie de son mobilier. Sans doute en application de la législation sur les peines applicables aux « terroristes » : « *Le jugement pourra ordonner la confiscation des biens du franc-tireur.* »

Mullot a tout de même frôlé la catastrophe ! Il s'est fait arrêter huit jours plus tard alors qu'il tentait de franchir la frontière espagnole et fut remis à la Gestapo de Biarritz. En instance d'identification, il réussira à s'évader pour rejoindre un maquis de la région de Mauléon.

La Résistance fait le gros dos mais elle n'est pas au terme de ses souffrances. Georges Wauters est sorti du jeu, le BOA ne tient que grâce à Marius Baudiot, le Dr Mahée a été déporté et Jean Hoppenot, délégué militaire départemental, se demande chaque matin si la Gestapo ne va pas sonner à sa porte. C'est le tourment de tous les Résistants sédentaires qui mènent de front leur vie professionnelle et familiale et leur vie de franc-tireur. Une triple vie exige beaucoup, elle est aussi lourde à porter qu'une croix. Le sédentaire est plus exposé que le maquisard vivant dans la clandestinité car celui-ci, s'il est armé, peut s'opposer par la force à une intervention allemande. Les nerfs du Résistant-des-villes sont soumis chaque

9. Lettre du 28 mars 1993 adressée à l'auteur par Mme Adrienne Clavel.

jour à rude épreuve et il devient vite plus vulnérable que le Résistant-des-champs.

Dès le début de l'année 1944, la Gestapo procède à de nouvelles arrestations et le 10 janvier, Fernand Gaulard, 35 ans, électricien, est amené boulevard Gambetta. Originaire de Montbéliard, Gaulard avait été envoyé par la police française à la prison des Hauts-Clos d'où il s'était évadé au début de l'année 1941. Il avait repris ses activités clandestines, transports d'armes et même prise en charge d'un aviateur américain. Interrogé par Ochs et Hellenthal qui l'attachent sur une chaise, Gaulard subit un interrogatoire très poussé. C'est Ochs qui frappe le plus fort et lui brise plusieurs dents. Le procès du Résistant est pourtant fait puisqu'il sera ramené deux fois au siège de la Gestapo sans subir la moindre violence. Un autre malheureux a parlé. Gaulard sera déporté à Flossenbourg. Partira avec lui Albert Ferrand, mécanicien au dépôt SNCF de Troyes-Preize, père de trois enfants en bas âge, arrêté à Troyes le 7 janvier.

Toujours le 10 janvier, Jean Haversin dit *Jean de la Lune*, d'origine belge, officiellement chef d'exploitation forestière pour le compte de M. Debaisieux à Jasseines (Aube), est appréhendé. En réalité, le lieutenant Haversin commande le sous-secteur n° 5 de l'Armée Secrète et son élimination inquiète Jean Hoppenot et surtout le chef de bataillon Alagiraude, directeur du CLPG (Centre de Libération des Prisonniers de Guerre) de Troyes, organisme chargé d'accueillir les rapatriés d'Allemagne et de les aider, avec de faibles moyens, à reprendre pied dans la vie civile. Alagiraude est lui aussi acquis à la Résistance et Hoppenot en fera sans doute son adjoint dès que la pression de la Gestapo se relâchera. Si jamais elle se relâche !

Le commandant du CLPG et avec lui son personnel appartiennent au réseau Hoppenot mais Alagiraude a bien failli ne jamais jouer de rôle dans la Résistance. Rentré de captivité le 21 septembre 1941 après 16 mois passés dans un Oflag de Poméranie, le visage de la France le troubla profondément :

« Je fus effaré, écrit-il, de constater combien l'action de l'ennemi était parvenue à fausser l'esprit de mes compatriotes. Ce n'était chez la plupart d'entre eux que crainte et repli sur soi-même mais aussi, pour le reste, collaboration très ouvertement intéressée. Ce qui me frappa le plus, ce fut l'esprit de délation dans les masses et la facilité avec laquelle l'ennemi parvenait à recruter de nombreux agents de renseignements et aussi la servilité de certains services publics vis-à-vis de l'Occupant¹⁰. »

Alagiraude a connu une première alerte le 23 décembre 1943. Ce jour-là, Alexandre B., officier de liaison de Hoppenot, lui apprit que la Gestapo recherchait un « commandant des troupes coloniales ». Alagiraude comprit qu'il s'agissait de lui et, sans s'interroger sur la source de ces « renseignements », il s'accorda une permission légale de dix jours qu'il passa dans son PC clandestin des Cornées-Alexandre, un hameau perdu situé au sud d'Aix-en-Othe où la famille Vignez assurait son hébergement. De

10. Archives Bernet.

retour à Troyes le 2 janvier, il eut l'impression que le gros de l'orage était passé mais resta sur ses gardes en attendant des instructions de Jean Hoppenot. Quelques jours plus tard, informé de l'arrestation de Haversin succédant à celle de Wagner, de Clavel, de Gaulard et de Ferrand, Alagiraude alerte ses plus proches collaborateurs, en particulier le capitaine Jean Poirier, dit *Dupont*, et disparaît, cette fois sans permission, pour se cacher dans un premier temps à Courmononcle, un hameau de Saint-Benoist-sur-Vanne, où la famille Darthenay lui fournit une cachette sûre dans une ferme.

Dans la matinée du 12 janvier, le capitaine Bouguier, dit *Alexandre*, est convoqué au siège de la Gestapo. Persuadé que les Allemands ne peuvent pas connaître ses activités clandestines, il se rend boulevard Gambetta. En effectuant cette démarche, Bouguier néglige un facteur essentiel de la vie clandestine, à savoir qu'une trahison est toujours possible. C'est le grain de sable qui va gripper les rouages de l'Armée Secrète et démanteler la construction commencée par Wauters et poursuivie par Hoppenot. Bouguier a un ami — le chef de bataillon Chênevet — qui, replié en zone libre en 1940, a reçu l'ordre des autorités militaires de Vichy de rejoindre Troyes et d'y reprendre le contrôle de son ancien service, celui des Bâtements militaires.

Le 12 janvier, Chênevet passe selon son habitude au CLPG, rue du Général-Saussier, et la secrétaire, Mme Simone Gervaisot, lui apprend que le capitaine Bouguier, convoqué à la Gestapo, n'est toujours pas de retour. Chênevet attend plus d'une heure son ami mais celui-ci ne réapparaît pas. Comment Chênevet se douterait-il que Bouguier est au même instant roué de coups, interrogé avec brutalité avant d'être jeté sans connaissance dans une cellule de la prison de la rue Hennequin ?

Un autre officier échappe à l'arrestation grâce à Mme Bouguier. Il s'agit de Me Roland Nicolas, futur commandant du 2^e bataillon FFI qui, par la petite route longeant la Seine et à bicyclette, se rend de son domicile de Rilly-Saint-Syre à Troyes où Alagiraude lui a demandé de passer au CLPG. Les deux hommes se connaissent depuis 1943 et, ayant traversé la Seine, Nicolas décide de s'arrêter à Saint-Lyé, chez Bouguier, pour le saluer avant de poursuivre son chemin.

« Il n'était pas là, se souvient Nicolas, et son épouse me fit l'impression d'être dans un état anormal. Je lui expliquai où j'allais et qui j'allai rencontrer, ce qui parut la contrarier. Coupant court, je repris ma bicyclette et me remis en selle. Cinq minutes plus tard, j'entendis qu'on m'appelait et je mis pied à terre. C'était Mme Bouguier qui arrivait sur sa bicyclette pour me dire, encore essoufflée : "N'allez pas au CLPG, les Allemands y ont tendu une souricière et vous allez être pris !" Bien entendu, je suivis son conseil¹¹. »

Quand il se décide à sortir du CLPG, au début de l'après-midi, le commandant Chênevet remarque avant de sortir que Mme Gervaisot, la

11. Lettre du 12 novembre 1993 adressée à l'auteur par Me Roland Nicolas.

secrétaire, semble de plus en plus inquiète. Une heure plus tard, les voitures de la Gestapo s'arrêteront rue du Général-Saussier et tout le personnel sera mis en état d'arrestation, à commencer par Simone Gervaisot, l'adjudant-chef Unterwald et le sergent Henry. Le lieutenant Marnat, qui ne quitte pas Alagiraude d'une semelle, échappe à la rafle.

Vers 14 heures, le sous-secteur de Brienne-le-Château commandé par Jean Lanez, dit *Jacqueline*, est décapité à son tour. Directeur du moulin de Dienville, Lanez est interpellé par deux Allemands, parmi lesquels Pfeffer dont la présence sur les lieux sera confirmée par la suite. Conduit à la prison de Troyes, Lanez n'est même pas interrogé, ce qui prouve que la Gestapo connaît ses activités et n'a pas besoin d'un complément d'information. La neutralisation de Lanez sera vivement ressentie car l'homme avait l'étoffe d'un chef de réseau.

Né en juillet 1897 à Paris, fils d'un administrateur du Bon Marché, Lanez a un grand-père qui s'est fait tuer devant Metz en 1871 et, chez le jeune homme, l'amour de la patrie n'est pas une formule creuse. A peine sorti du lycée Stanislas, en 1914, il s'engage à 17 ans au 26^e bataillon de chasseurs à pied. Un an plus tard, il est le plus jeune sous-lieutenant de l'armée française et, après Verdun où il perd son meilleur ami, Camille Dantard, il passe dans l'aviation. Pilote de chasse en septembre 1917, il abat sept appareils ennemis dont trois seront homologués. A la fin de la guerre, avec trois blessures et cinq citations, il obtient la Légion d'honneur. Fernand Dantard, père de son ami disparu, est directeur de la brasserie du Fort-Carré, à Saint-Dizier, et Lanez épousera sa fille, Fernande, dont il aura trois enfants. Un ami des Dantard, M. Brisson-Dauthel, donnera sa chance à Jean Lanez en lui confiant le soin de faire du moulin de Dienville l'entreprise de meunerie la plus performante de la région. Mission accomplie. Remarqué par Alagiraude qui le présenta à Hoppenot en 1942, Lanez, devenu *Jacqueline*, organisa le sous-secteur de Piney-Brienne-le-Château, s'occupa de l'aide aux réfractaires et s'entoura de jeunes cadres, future pépinière du mouvement. Il sera déporté au mois d'avril.

Cependant, la Gestapo n'a pas achevé sa moisson. Henri Curin, 61 ans, instituteur à Saint-Mesmin, n'a pas cru devoir choisir la clandestinité alors qu'il avait de légitimes raisons de le faire. En effet, trois mois plus tôt, il avait été invité à se présenter à la Gestapo où Pfeffer lui avait dit que Ch., garagiste à Saint-Mesmin, l'avait dénoncé pour propagande anti-allemande. Le coup de semonce était bon à enregistrer mais Curin, renvoyé chez lui faute de preuves, n'en tira pas la conclusion qui s'imposait : changer d'identité et se mettre au vert.

Le dimanche 23 janvier, il est encore au lit quand deux Allemands se présentent à son domicile et le conduisent à la *Feldgendarmerie* de Romilly d'où il sera transféré à la prison de Troyes le soir même. On le laisse s'habituer au régime contraignant de l'établissement et c'est seulement le 6 février qu'on l'emmène au siège de la Gestapo, dans une salle spécialement aménagée dans les sous-sols de l'immeuble. Hellenthal et Ochs le frappent

à coups de schlague, lui brisent quatre dents et frappent encore, sur les fesses et à hauteur des reins. Curin ne reconnaît rien ; il affirme être victime d'une erreur de personne. Assurés de son appartenance au réseau Hoppenot, les brutes lui réservent un « traitement particulier » que Curin évoque dans sa déposition de 1948 :

« Ils m'ont attaché, les mains dans le dos, les poignets liés à une corde passant dans une poulie fixée au plafond. Ils tirèrent sur la corde et je me suis trouvé presque suspendu, le bout de mes pieds touchant à peine le sol. J'ai eu les épaules désarticulées et, pendant les cinq minutes qui ont suivi, j'ai beaucoup souffert et hurlé malgré moi. J'ai reçu aussi des coups de talons de bottes sur les pieds, ce qui a provoqué l'écrasement des gros orteils dont les ongles noirciront et tomberont. A demi inconscient, j'ai été ramené à la prison. »

Henri Curin partira le Vendredi saint pour Châlons-sur-Marne et le lendemain pour Compiègne. Le 27 avril, il montera dans un train qui le conduira à Auschwitz.

Voyant les rangs de l'Armée Secrète s'éclaircir, Alagiraude, on s'en doute, ne met plus les pieds au CLPG. De Courmononcle où il s'est caché chez Darthenay, il se réfugie chez Hurtault, à la ferme de la Loge-Bailly, où il ne reste que quelques jours. Nous savons pourtant, par Poirier-Dupont, qu'une réunion « au sommet » s'est tenue fin janvier à Chauffourlès-Bailly, sous la présidence de Jean Hoppenot, chef du réseau. A la même table se trouvaient Émile Alagiraude, Henri Hurtault et Nicolas Sollivellas.

Le thème principal de la conversation fut bien entendu l'avenir de l'Armée Secrète à l'échelon départemental, compte tenu des coupes claires opérées par la Gestapo dans les cadres du réseau. Question corollaire : les Allemands ayant indiscutablement bénéficié de renseignements précis, quelle est leur source ? En termes plus directs : qui est le traître ? Le capitaine Bouguier a-t-il parlé sous la torture ? C'est une hypothèse mais par qui lui-même a-t-il été trahi ? Un nom circule, celui du lieutenant Alexandre B., agent de liaison de Jean Hoppenot qui, depuis la rafle opérée au CLPG de la rue du Général-Saussier, n'a pas cherché à reprendre contact avec le réseau. Certes, il existe un doute sur sa culpabilité mais contrairement à la justice du temps de paix qui estime que le doute profite **toujours** à l'accusé, la justice de la Résistance se doit d'être impitoyable et professe que le doute ne profite **jamais** à l'accusé. Tout homme soupçonné de servir les intérêts de l'ennemi doit être éliminé car il y va de la survie d'un réseau ou d'un maquis. B. fut sans doute condamné à mort à la Loge-Bailly avec ordre à tous les clandestins qui le rencontreraient de signaler immédiatement sa présence en vue d'appliquer la sanction.

Hoppenot, délégué militaire de l'Armée Secrète, sait que le commandant Alagiraude est recherché mais toujours en liberté. Le Dr Jacques Bell,

dernier responsable en date des BOA, a disparu lui aussi, laissant à son domicile de Saint-Julien-les-Villas son épouse Élisabeth et leurs trois enfants en bas âge. Bell s'est d'abord réfugié chez son ami Barthélemy, de Bréviandes, qui l'a conduit aux Riceys, chez le Dr André Morel, dit *Villeneuve*. Celui-ci, bien que père de famille, a l'habitude de prendre de gros risques pour aider la Résistance et le nombre de documents sur lesquels son nom apparaît est considérable.

Mme Lanez reste aussi avec trois enfants au foyer pendant que son mari subit, contraint et forcé, le régime de fer de la rue Hennequin. Jean Hoppenot va-t-il se mettre au vert pendant quelque temps ? On peut supposer qu'il s'attend à vivre des heures difficiles puisqu'il a pris des dispositions d'ordre familial pour le cas où il lui arriverait malheur. Le 10 janvier 1944, il a rédigé une sorte de testament destiné à son épouse et il a revu et mis à jour ce texte le 15 janvier. Hoppenot hésite à abandonner son épouse et ses enfants. Sans doute a-t-il été marqué par la réaction des Allemands à la suite de la disparition de Georges Wauters dans la clandestinité ? La Gestapo n'avait pas hésité à arrêter puis à déporter l'épouse de Wauters, et Hoppenot ne veut à aucun prix que sa famille ait à souffrir de ses activités dans la Résistance. On sait qu'il a envisagé d'aller passer quelque temps dans une petite maison de famille qu'il possède aux confins de l'Aube et de la Côte-d'Or, près de Recey-sur-Ource, ce qui lui permettrait de ne pas être encore clandestin. Mais Hoppenot n'a-t-il pas trop attendu ?

Fin janvier, très exactement le 30, une nouvelle arrestation se produit qui conduit Michel Juft, contremaître en bonneterie et membre de l'Armée Secrète, à la maison d'arrêt de la rue Hennequin après le passage obligé au siège de la Gestapo. Cette famille est très engagée puisque les deux fils des époux Juft sont dans la Résistance ; Julien va d'ailleurs être arrêté et déporté, Gilbert, le cadet, ira se battre dans un maquis de l'Eure.

Si l'on dresse un premier bilan du coup de filet lancé par la Gestapo, on s'aperçoit qu'un mois plus tôt, le département était divisé en sept sous-secteurs avec, à leur tête, un responsable — le huitième sous-secteur, commandé par le capitaine Espinasse, dit *Espoir*, étant constitué par la ville de Troyes. Un mois plus tard, cette organisation territoriale a volé en éclats. Quatre chefs de sous-secteurs, Lanez-Jacqueline, Clavel-Barman, Haversin-Jean de la Lune, et Bouguier-Alexandre, sont entre les mains de la *Sicherheitspolizei*. Les quatre autres, Espinasse, Poirier, Bernet et Casteix, ont senti le vent du boulet et saisi la première opportunité pour se fondre dans l'anonymat de la clandestinité.

« En janvier 1944, souligne Gérard Bernet qui sera remplacé à Bar-sur-Seine par le lieutenant Louis Januel, de la gendarmerie, il ne restait presque plus rien de l'organisation initiale. Il fallait retrouver des chefs et recommencer presque à zéro car tous les officiers travaillaient secrètement et leurs hommes nous étaient inconnus. Et pendant la même période, un certain nombre de dépôts d'armes parachutées fut découvert par les Alle-

mands, ce qui désorganisa encore la Résistance. Les Allemands avaient gagné la première manche.»

Début février, la répression frappe la pointe de la pyramide et Jean Hoppenot est à son tour appréhendé. Dans sa déposition du 3 décembre 1948 à la PJ, son épouse, Marie-Henriette, née Babeau, évoque l'arrestation du chef militaire de la Résistance auboise :

« Mon mari a été arrêté à la sortie de son usine, rue du Colonel-Driant, le 4 février 1944. Emmené au siège de la Gestapo, il a subi un premier interrogatoire avant d'être incarcéré rue Hennequin où il a été placé au secret pendant six semaines.»

Hoppenot n'était connu pour ses activités de Résistant que d'un petit cercle d'amis dont il répondait comme de lui-même. M. Fourton, directeur technique de son entreprise, avait reçu des instructions à appliquer sur-le-champ si, pour une raison ou pour une autre, le « patron » devenait indisponible.

Fourton sait où sont dissimulés de précieux documents qu'il doit remettre à une personne dont il est seul à connaître l'identité. Ces consignes sont respectées et, faute de preuves écrites, la Gestapo applique à Hoppenot un interrogatoire exempt de courtoisie. Hellenthal semble pourtant ignorer les fonctions exactes de son prisonnier et comme celui-ci possède suffisamment de caractère pour ne pas céder à la contrainte, il n'y a pas d'autres arrestations et Hoppenot se retrouve dans une cellule où l'accueillent le capitaine Bouguier, arrêté le 12 janvier, l'instituteur Henri Curin et le contremaître Michel Juft.

Pendant ce temps, Mme Hoppenot fait le dur apprentissage des épouses de Résistants tombés aux mains de l'ennemi. Démarches pour savoir où se trouve le détenu, démarches pour lui faire parvenir du linge, des vivres, démarches pour tenter d'adoucir son sort. Et quatre enfants (Hubert, Francis, Catherine et Daniel) à faire vivre au quotidien en évitant par des pirouettes continuelles les questions suscitées par l'absence du père. Dans ses notes personnelles, Marie Hoppenot donne une image bouleversante des premiers temps de la séparation :

« Je vis alors le tact et l'intelligence de chacun ; la question habituelle était la suivante : En somme, que faisait donc votre mari ? — “Des chaussettes !” fut ma réponse la plupart du temps. Vraiment, je crois que j'ai bien menti car tout le monde fut convaincu que je ne savais rien et chacun put supposer ce qu'il voulut. Il y eut des sympathies très sincères : les plus authentiques furent celles du personnel et de la classe modeste, le désespoir de Plisson, la délicatesse de Bourry et de Piazza me touchèrent profondément¹². Eux comprenaient et admiraient...

12. Les trois hommes travaillaient aux établissements Bazin, bonneterie dont Jean Hoppenot était directeur général. Les notes personnelles de Mme Hoppenot ont été communiquées à l'auteur par son fils Francis Hoppenot et nous en lirons des extraits au fil des chapitres, en fonction des événements, y compris les combats de la Libération.

Loin de craindre la compromission, ils m'offrirent toutes leurs heures libres pour m'aider ; ils ont tenu parole et jamais je n'oublierai le dévouement de cette classe ouvrière, plus délicate en général que la nôtre ; d'anciennes employées de la maison m'apportèrent même leur ration de viande et j'eus le témoignage le plus sincère et le plus touchant qui me prouva à quel point mon mari était aimé et estimé. Mlle Mullot, médecin, fut une des premières à m'apporter du ravitaillement que je ne pouvais, hélas, envoyer à Jean. Pour beaucoup de gens appartenant à notre classe, mon mari était un imprudent, pour ne pas dire un imbécile qui aurait mieux fait de s'occuper de ses affaires. Redoutant sans cesse les perquisitions, je fus très contrariée pour mes voisins mais heureusement, je ne leur attirai aucun ennui. Ils se montrèrent d'ailleurs fort bons et le Dr Pierre fut un ami fidèle, intelligent, qui ne posa jamais la moindre question. Il n'en fut pas ainsi pour tous et combien je compris alors l'utilité de savoir se taire.»

Pendant les semaines qui suivent l'arrestation de Jean Hoppenot et de ses subordonnés, le réseau se met en veilleuse, sur la défensive. Que pourrait-il faire d'autre ! Puis, avec prudence mais détermination, l'ancien directeur du CLPG, le commandant Émile Alagiraude, qui prendra au mois de mars le pseudonyme de *Montcalm*, ramasse le flambeau et se met au travail. Il s'agit à la fois de réorganiser le mouvement, d'en faire une entité militaire et, en application des directives d'Alger de février 1944, d'adhérer à un nouvel organisme clandestin, les FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) dont la caractéristique sera de regrouper sous un commandement unique l'AS, les FTP, les BOA et les Commandos M du capitaine *Yvan*.

Alagiraude — c'est peut-être un avantage — est officier de carrière. Il a le sens de la discipline, de l'organisation et il sait faire manœuvrer une troupe sur le terrain. Il a conscience du fait que les volontaires qui afflueront un jour dans les maquis auront besoin d'armes mais d'abord d'instruction, ce qui sera moins facile à prodiguer. Né en 1888 à Villemey (Loir-et-Cher), Alagiraude, comme Hoppenot, était parti en 1914 avec son seul bâton de maréchal dans sa giberne. Blessé lors des combats du Grand-Couronné, près de Nancy, menacé de cécité par l'ypérite, il retourne au front et, quatre fois cité, reçoit ses galons de lieutenant en 1918. Là s'arrête l'analogie avec Hoppenot car Alagiraude reste dans l'armée. Il sera nommé capitaine en Syrie où il séjournera dix ans. C'est d'ailleurs à Alep qu'il aura ses deux enfants, Jean-Louis et Suzanne. Après un séjour au Maroc, il revient en métropole et le voici en garnison à Metz, à deux pas de la ligne Maginot. On lui accorde son quatrième galon et son régiment est envoyé dans le nord lors de l'offensive allemande du 10 mai 1940. A la tête de son bataillon de tirailleurs, Alagiraude sera encerclé avec les débris de la 2^e DINA du général Dame auquel le *Generalmajor* Waeger fera rendre les honneurs militaires ainsi qu'au général Molinié encerclé à Lille. Ce sera ensuite le départ pour la captivité en Poméranie.

En septembre 1941, Alagiraude est rapatrié comme ancien combattant de 14-18 et, six mois plus tard, il prend la direction du CLPG de Troyes. Le poste est intéressant puisqu'il permet des contacts quasi quotidiens et tout à fait légaux avec de nombreux officiers et sous-officiers rapatriés d'Allemagne. Malheureusement, la plupart d'entre eux, marqués par les épreuves subies et par la propagande vichyste, ne manifestent pas l'intention de reprendre le combat, surtout dans une semi-clandestinité. Il est encore trop tôt et les armes manquent. Alagiraude, quand il fut approché par Jean Hoppenot, se montra vite réceptif aux idées exposées par le délégué militaire départemental. Il ne savait pas encore que, la dure loi de la guerre passant parfois par les rets de la Gestapo, il deviendrait, par la loi de la survivance, le dernier chef militaire des maquisards de l'Aube. D'ailleurs, son arrestation a tenu à un fil puisque le jour où le lieutenant Haversin fut enlevé en pleine rue par la Gestapo, l'inspecteur Cosson, beau-frère d'Alagiraude, assista par hasard à la scène et s'empressa d'aller donner l'alerte au CLPG. D'abord camouflé sous le pseudonyme de *Roland, Alagiraude-Montcalm* a l'intention de mettre sur pied, après le Débarquement, un maquis dont il s'efforcera de faire une unité « qui ressemblerait à un régiment mais ne serait pas un régiment ». Mais le Débarquement allié n'est pas encore à l'ordre du jour. Quant à l'unification des réseaux, c'est une autre paire de manches.

Le capitaine *Yvan*, des Commandos M, n'est pas hostile à un commandement unifié mais il entend continuer à recevoir instructions, armes et munitions de son supérieur hiérarchique de Londres, le commandant Buckmaster. Il est en effet constant qu'à travers le SOE, les Résistants français du capitaine *Yvan* défendent les intérêts de la Grande-Bretagne en guerre qui, par chance, recoupe pour l'essentiel ceux de la France combattante. *Thierry-Mismer* et *Rincant-Gravelle* pensent que Résistance-Fer et Libération-Nord ont avantage à se retrouver sous la bannière unique des FFI et les BOA ont fait connaître leur accord. Les FTP attendent des instructions de leurs instances supérieures et, de leur côté, les choses progressent lentement.

Cinq jours après l'arrestation de Jean Hoppenot, le 9 février 1944, vers 20 heures, insensibles à la bise glacée qui fouaille les rues, deux hommes de la *Feldgendarmarie* se présentent au domicile de l'abbé Jean Bonnard, aumônier de la prison de Troyes. Ils le prient — ou le somment — de se trouver devant la porte de la maison d'arrêt, rue Hennequin, le lendemain à 15 heures.

« Pour quelle raison ? demande doucement le prêtre. Un détenu est-il malade au point de... »

Une idée affreuse le traverse : « Vous n'allez tout de même pas... On fusille les gens le matin, au lever du jour, n'est-ce pas ? »

Tripotant la chaîne de leur collier d'une main impatiente, les représentants de la *Feldgendarmarie Trupp 533* haussent les épaules. Les sous-

entendus les agacent. Ils transmettent des instructions et ne sont pas habilités à les commenter. Le lendemain à 15 heures, enveloppé frileusement dans le vieux manteau noir qui recouvre sa soutane, l'abbé Bonnard tire la clochette de la petite porte de la prison et un gardien indifférent le précède jusqu'au quartier des « terroristes » où une ampoule électrique reste allumée jour et nuit dans la cellule 1, celle des condamnés à mort. Ils sont trois, séparés de la porte par une grille.

« A ma vue, écrit Jean Bonnard, ils se sont levés et rapprochés d'instinct les uns des autres. Je lis dans leurs yeux une peur intense. On eût dit des bêtes traquées qui cherchent un espoir, une fuite qu'ils savent pourtant impossible... D'un mot, je les rassure : "Mais non, ce n'est pas encore l'heure. C'est l'aumônier tout seul qui vient parler avec vous." »

Les trois détenus ne sont pas de grands Résistants, des Jean Moulin ou des Pierre Brossolette, et leur lutte contre l'Occupant est entachée de quelques « bavures » dont la cour martiale allemande a fait ses choux gras avant de les condamner à la peine capitale le 7 février, jour du 19^e anniversaire de Roger Stab, terrassier, habitant Virey-sous-Bar, à 30 km de Troyes. Robert, son aîné, ouvrier agricole, a un an de plus. Le troisième, Georges Lamarre, 22 ans, est aussi ouvrier agricole, une profession qui signifie, à l'époque, qu'on se trouve au bas de l'échelle sociale. Ce sont pourtant ces « défavorisés » qui fourniront la piétaille des maquis de France. Lamarre a fait sa première communion, les deux autres n'ont pas de viatique pour leur dernier voyage et une conversation avec leur compagnon sur ce sujet inhabituel les a décidés à confier leur tourment à l'aumônier.

« On ne voudrait pas mourir comme des chiens après ce que nous a dit Georges Lamarre », explique Robert Stab pour exprimer à la fois sa pensée et celle de son frère.

Ils veulent recevoir le sacrement de baptême et le prêtre leur parle de cet engagement qu'ils souhaitent avec une sorte de passion. Ils ont soif et le gardien apporte une cruche d'eau. Désaltérés, ils en laissent suffisamment au fond pour que l'abbé Bonnard les baptise. Puis ils communient.

« C'est notre première et notre dernière..., commente Roger qui prend l'ecclésiastique par l'épaule et l'entraîne dans un angle. On va nous fusiller ensemble ou séparément ?

— Est-ce si important ?

— Si c'est pas ensemble, pouvez-vous demander aux Boches de faire passer Robert avant moi ? Pour pas qu'il entende, quand ce sera mon tour... »

L'entretien général reprend puis Robert demande à son tour à l'aumônier de l'entendre à titre personnel. Les deux autres s'écartent.

« Je préférerais être fusillé après mon frère, dit l'aîné des Stab, pour pas qu'il me voie tomber. Si vous pouviez leur demander... »

L'abbé Bonnard ne pourra pas exaucer leur dernier vœu. A 16 heures, après la cigarette et un petit mot griffonné sur une feuille de papier, pour la famille, les trois hommes sortiront de leur cellule et les menottes leur seront mises, mains croisées dans le dos, devant le bureau du greffe. Une

camionnette devant laquelle stationne une voiture de la *Feldgendarmarie* les attend à la sortie de la prison.

Georges Lamarre, Robert et Roger Stab sont conduits à Montgueux, village niché au sommet d'une colline, à 6 km au sud-ouest de Troyes. Au lieu-dit Le Trou-de-Chirac, la colline porte à son flanc un affaissement semblable à une blessure reçue d'en haut et, au bout du chemin qui relie la route blanche au creux de la dépression, trois poteaux attendent, entourés par un détachement de soldats en armes qui tapent la semelle pour se réchauffer. Chaque condamné est attaché à un poteau et leur dernier regard découvre au loin, sentinelle de pierre émergeant de la forêt des toits, la cathédrale majestueuse qui semble relier le ciel à la terre.

Les échos de la salve du peloton d'exécution se brisent contre les flancs du Trou-de-Chirac. Lamarre et les frères Stab se sont affaissés sans bruit et, au village proche, derrière la croupe boisée, le rythme de la vie quotidienne ne s'en est pas trouvé affecté. L'officier a tiré le coup de grâce prévu par le règlement et les Allemands sont repartis vers la chaleur de leurs cantonnements, laissant dans l'herbe blanchie par le gel les trois corps mutilés que personne ne viendra veiller. Les actes de décès seront dressés le 8 juin seulement, deux jours après le débarquement de Normandie, et signés par Albert Bécard, garde champêtre, et Alde Zéphire Carrat, maire de Montgueux.

Le 17 février, sept jours après l'exécution de Lamarre et des frères Stab, la cour martiale allemande se réunit une nouvelle fois à la demande de Hans Maske, magistrat militaire de 45 ans qui vient de boucler le dossier de quelques Résistants arrêtés cinq mois plus tôt. L'instruction a été longue. Quatre peines de mort et deux condamnations à temps vont être encore prononcées.

Fernand Millot s'est fait prendre le premier à Chalon-sur-Saône. Voyant les Allemands dans la gare, il a voulu les éviter en traversant les voies et ce comportement suspect lui a valu d'être menotté en quelques minutes. Comble de malchance, il portait sur lui un pistolet et des charges de piastic. C'était le 1^{er} octobre 1943. Deux jours plus tard, la *Feldgendarmarie* lance ses filets sur Rumilly-lès-Vaudes, à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Troyes, où Millot a reconnu avoir un domicile. Son employeur, Louis Tripogney, 41 ans, peut s'enfuir et tiendra le maquis jusqu'à la Libération mais, sous prétexte de perquisition, les Allemands « réquisitionnent » le mobilier de sa maison, arrêtent sa femme Léa, née Schwartz, qui sera déportée.

Les Allemands se présentent ensuite au domicile d'Albert Keyser où ils enfoncent la porte d'entrée.

« Ils fouillèrent l'appartement pendant que trois autres nous tenaient en respect, témoigne Marie-Louise Keyser. Ils trouvèrent deux mitraillettes dans la cave et mirent aussitôt les menottes à mon mari avant de le rouer de coups. Ils reviendront m'arrêter quinze jours plus tard et m'inter-

rogeront à la Gestapo, mais sans me frapper. Je passerai tout de même une nuit rue Hennequin avant d'être libérée... »

Georges Furrier et François Mothré sont appréhendés le même jour et conduits d'abord boulevard Gambetta, où ils subissent l'interrogatoire de « mise en condition ». Leur dossier est chargé : ils ont abrité des aviateurs alliés, reçu des armes de « l'étranger », saboté des installations de l'armée allemande et le juge Maske n'a pas l'intention de leur accorder autre chose que le statut de franc-tireur avec les conséquences que l'on sait.

« Fernand Millot appartenait comme moi au groupe Gabriel Péri et travaillait chez M. Tripogney, au hameau de Niceye, raconte André Gague, qui était épicier-cafetier à Rumilly¹³. J'ai été moi-même dénoncé par un de mes bûcherons qui avait été pris dans une rafle au café des *Trois Marches*, à Troyes. Le 18 novembre, j'ai retrouvé Mothré dans la cellule 2 de la prison de Troyes et il m'a raconté ce qui s'était passé. J'ai été déporté le 6 avril 1944 et envoyé à Buchenwald. »

Millot, Furrier, Keyser et Mothré attendent désormais de passer en cour martiale¹⁴. Rue Hennequin, les jours succèdent aux semaines, dans la pauvreté, la vermine et l'absence de nouvelles. Les détenus finissent par croire qu'ils resteront jusqu'à la fin de la guerre derrière les barreaux. Marie-Louise Keyser, qui a déposé sans y croire une demande de visite, a été autorisée à voir son mari.

« Il se trouvait dans une petite cour à l'intérieur de la prison. Nous avons pu parler en toute quiétude et Albert m'a avoué qu'il avait été battu pendant deux journées d'interrogatoire. Je n'ai pas vu de traces mais il était tout courbé et souffrait visiblement des reins [...]. A chaque fois que je recevais son linge, chemises et mouchoirs étaient tachés de sang. Par la suite, je pus le voir une fois par semaine mais nous étions très surveillés et il ne me disait plus rien de sa vie en prison. »

Le 16 février 1944 se déchire le temps des illusions. Les quatre hommes sont condamnés à la peine capitale et leur vie quotidienne se résume désormais à une question, ou plutôt à un mot : QUAND ? Ils seront fixés cinq jours plus tard, le 5 février, en voyant la porte de leur cellule s'ouvrir sur l'abbé Bonnard.

« Ils étaient quatre, raconte le prêtre, des hommes jeunes, mûris par la souffrance et par l'impitoyable arrêt. Ils m'ont reçu comme on reçoit un ami, avec confiance et simplicité. J'ai passé une heure et demie avec eux. Assis sur le rebord d'un lit, je les ai confessés et, tous les quatre, ensemble, ont reçu le Pain des Forts¹⁵. »

13. Déposition de M. André Gague recueillie le 19 décembre 1945 par les gendarmes Paul Guillot et Étienne Guillon et lettre du 24 novembre 1992 adressée à l'auteur.

14. Albert Keyser, né le 4 février 1902 à Saulnes (Meurthe-et-Moselle), Fernand Millot, né le 2 septembre 1902 à Saint-Ange-le-Viel (Seine-et-Marne), François Mothré, né le 30 décembre 1913 à Précý-Saint-Martin (Aube) et Georges Furrier, né le 12 février 1917 à Nully (Haute-Marne).

15. *Maquis M*, de Jean-Sylvestre Lecousin, pseudonyme de l'abbé Jean Bonnard, aumônier des Commandos M, Imprimerie Paton, Troyes, juin 1945.

Millot est un solitaire qui ne parle pas de sa famille, les parents de Furrier habitent la Haute-Marne, l'épouse de Mothré et ses trois enfants, Claude, Jacques et Annie, attendent à Saint-Parres-aux-Tertres la nouvelle d'une grâce qui ne viendra pas.

« Vous direz à ma femme d'être courageuse et forte, recommande Mothré à l'abbé Bonnard. Plus tard, vous raconterez à mes trois petits comment est mort leur papa. »

Le condamné écrit quelques mots derrière des photos qu'il remet à l'aumônier avant de faire glisser lentement son alliance de son doigt. C'est le geste le plus difficile, comme s'il se coupait volontairement des siens. Furrier et Keyser font leurs confidences au prêtre qui est comme un dernier pont entre eux qui vont mourir et le reste du monde. Dans le couloir résonnent soudain les talons métalliques du gardien et le tintement du trousseau de clés. Deux verrous et la serrure. La porte s'ouvre.

« C'est l'heure, dit encore l'abbé Bonnard, il faut se lever, il faut marcher, il faut mourir. Après avoir baisé mon crucifix, agenouillés sur les dalles du couloir, ils ont reçu ma bénédiction. »

Quand ils sortent de la prison, encadrés par des hommes de la *Feldgendarmarie Trupp 533* qui les serrent de près, une dizaine de personnes sont là, appartenant à des familles qui ont apporté du linge et quelques vivres pour « leur » détenu. Selon l'humeur des gardiens, le colis sera accepté ou repoussé. Et demain, l'attente recommencera. Extrait de sa cellule pour la circonstance, un homme assiste à la scène sous la surveillance d'un *Feldgendarme*. André Aubert, de Charmont-sous-Barbuise, a été arrêté le 1^{er} février sur dénonciation. Après l'interrogatoire de la Gestapo, il a été emprisonné sans motif car il n'appartient pas à la Résistance. Il se demande pourquoi les gardiens l'ont fait sortir.

« Les Allemands m'ont amené devant la prison pour que je voie les quatre pauvres qu'on allait fusiller, déclare-t-il dans sa déposition du 20 décembre 1948. Un gardien qui se trouvait là m'a dit en riant que je passerais "tôt ou tard à la casserole comme eux". En fait, ils m'ont libéré à 10 heures du matin et je suis rentré chez moi à pied : 17 kilomètres. »

Mothré, Keyser, Millot et Furrier ont été poussés à l'intérieur d'une camionnette. Encadré par des voitures d'escorte, le véhicule prend la direction du nord. Six km plus loin, à Creney, village doté d'une centrale électrique dont le courant est acheminé vers l'Allemagne, le convoi oblique par un chemin blanc vers le champ de tir. Quatre poteaux de sapin brut ont été plantés devant la butte crayeuse et le peloton est déjà constitué. Les quatre hommes sont attachés, mains derrière le dos, à leurs poteaux respectifs. Personne ne prêtera attention à la salve, pas plus qu'aux quatre détonations isolées qui suivront. Donner la mort est un acte si rapide que les vivants n'ont pas toujours le temps de comprendre... Hans Maske, le magistrat, a assisté à l'exécution. Il notera le 28 février que les quatre condamnés ont été fusillés à 17 h 07, ajoutant d'une plume déshumanisée : « La mort a été constatée par un médecin militaire allemand. »

La *Feldkommandantur* 533 a fait savoir au maire de Creney, M. Dominez, qu'il devait faire creuser quatre fosses dans un coin isolé du cimetière de la commune et y enfouir les corps le jour même « sans cérémonie ni attroupement ». Les quatre Résistants ont été inhumés comme on enterre les animaux errants, leur tombe ne se distinguant du sol que par la terre fraîchement remuée, formant un tertre déjà blanchi par le gel. Néanmoins, grâce à l'abbé Bonnard, les corps mutilés seront arrachés au sol et transportés en d'autres lieux. Ce sera leur dernier voyage clandestin. Seul restera Millot dont les proches sont alors inconnus et que personne ne réclamera avant 1946¹⁶.

Marie-Louise Keyser n'a même pas été informée du drame et il est probable que les autres familles sont restées dans la même ignorance.

« J'ai appris par une lettre dissimulée dans un colis de linge sale que mon mari avait été condamné à mort avec Mothré, Furriet et Millot, souligne-t-elle dans sa déposition. Le recours en grâce a été refusé et j'ai su par les journaux qu'ils avaient été fusillés à Creney le 22 février. »

L'affaire d'Étourvy et Praslin, deux villages situés au sud de l'Aube, dans la région de Chaource et de la forêt du même nom, s'est déroulée le 25 février 1944, deux jours seulement après la mort de Keyser, Millot, Furriet et Mothré sur le champ de tir de Creney. Le froid régnait et la neige, tombée depuis deux jours, anesthésiait la campagne au point que celle-ci, immaculée à l'infini, ressemblait à la salle commune d'un hôpital. Les clandestins vivant entre villages et forêt n'aiment guère ce temps car si les traces de pas d'un seul homme indiquent le bûcheron ou le charbonnier, celles de plusieurs hommes trahissent la présence d'une petite troupe de maquisards, ou d'une bande de « terroristes », selon qu'on se place dans un camp ou dans l'autre.

Le maquis de Robert Massé appartenait au Front National, et l'encadrement était constitué de jeunes militants communistes. Dans les bois de blanc recouverts, le maquis Massé grelottait et chacun des volontaires qui le composait pensait très fort que par ce temps détestable les Allemands avaient sans doute mieux à faire que de lancer une opération dans la forêt de Chaource. De fil en aiguille, ils en venaient à se dire qu'une bonne nuit au chaud, dans la paille d'une grange, serait sans doute une bonne idée.

Agé de 21 ans, né à Châlons-sur-Marne, Robert Massé décide le 23 février d'accorder un répit à son maquis ; le gros restera jusqu'à nouvel ordre

16. En 1946, Raoul Millot, de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), sans nouvelles de son frère, écrira au procureur de la République de Troyes qui lui dira dans quelles conditions Fernand Millot a trouvé la mort. Cachés sous l'Occupation par Samuel Royer et sa sœur Jeanne-France, de Creney, les poteaux de l'exécution du 22 février 1944 ont été remis en 1984 par M. Roger Rouquet, maire de Creney, à M. Gerbais, maire de Mussy-sur-Seine, qui les a confiés au musée de la Résistance.

dans un refuge en forêt, un détachement descendra chez un bûcheron d'Étourvy, Henri Seurre, 57 ans, habitant avec son fils Jacques, 22 ans, une maison certes exigüe mais présentant l'avantage d'être située à l'extrémité de la commune, à deux pas des couverts. Le troisième groupe cantonnera à Praslin, chez des cultivateurs, la famille Marteau.

«Et les armes, demande Alfred Godefroy, dit *Frédo*,

— Les armes seront réparties en deux lots, le premier à Étourvy, le second à Praslin. *Suzel* assurera la liaison», tranche Massé.

Suzanne Houillon, dite *Suzel*, est institutrice intérimaire à Étourvy depuis la rentrée de septembre 1943. Née en 1923 à Dom-le-Mesnil (Ardennes), elle a passé son baccalauréat à Dijon en juin 1942 et, sitôt affectée à Étourvy, elle a été comme happée par la Résistance.

Dans la soirée du 24 février, chaque village est un monde clos. La guerre et le froid n'incitent pas à sortir de chez soi. Comme prévu, une partie de l'effectif du maquis Massé est installée chez Seurre, à Étourvy. Accompagné de *Suzel* Houillon, Gaëtan Senlis et Henry de Chaillé, Massé est allé à la ferme Marteau, à Praslin, à bord de sa Citroën traction avant réquisitionnée quelques jours plus tôt. Armes et munitions sont déposées en partie chez Marteau, en partie chez Seurre et, à l'abri du froid pénétrant, les maquisards s'apprentent à passer leur première nuit depuis longtemps sous un toit. Massé n'a aucune formation militaire mais, par réflexe défensif, par méfiance instinctive, il devrait faire assurer la garde de la maison Serre et celle de la ferme Marteau. C'est élémentaire. Et placer une embuscade à l'entrée du village. Il n'en fait rien et cette lacune signera sa condamnation à mort et celle de plusieurs de ses compagnons. En effet, un informateur rétribué par la police de Vichy a eu vent de la présence des «terroristes» dans les deux villages et a vendu la mèche.

A Troyes, en dépit du temps exécrationnel, le commissaire J. a décidé d'intervenir et de prendre les maquisards au nid. Les supposant armés et disposés à vendre chèrement leur liberté, il a réuni les moyens nécessaires à une opération nocturne : deux commissaires, quatre inspecteurs de Troyes, sept inspecteurs de la Police régionale d'État venus de Reims et une section de GMR (Groupes Mobiles de Réserve) commandée par les officiers de paix K. et A. On lui a également confié trois camions dont deux roulent au gazogène et trois voitures de tourisme équipées, elles aussi, de moteurs à charbon de bois. En 1944, les temps sont difficiles pour tout le monde, même pour la police !

Le 25 février à 3 heures du matin, le convoi s'est arrêté à l'entrée d'Étourvy et, marchant avec précaution sur la neige crissante, les GMR encerclent la ferme Marteau de façon à tenir les différentes issues sous leur feu. Les habitants de la ferme ont le sommeil lourd puisque l'officier de police K. entreprend l'effraction de la porte d'entrée et des fenêtres sans susciter la moindre réaction. Il faut plusieurs minutes aux fermiers pour se manifester et comprendre qu'ils ont été trahis. Marcel Marteau, sa femme et sa fille aînée, suivie de *Suzel*, apparaissent derrière une lampe-témète brandie à bout de bras. Mis en joue par les policiers, ils déclinent

leur identité et le fermier admet que deux hommes « qu'il ne connaît pas » sont hébergés dans une pièce du premier étage sans qu'il puisse préciser laquelle.

Munis de lampes électriques, les GMR bondissent dans l'escalier et la chambre est vite repérée car la porte a été retirée de ses gonds et placée en travers de l'entrée. Une main apparaît, tenant un revolver, mais personne ne tire. Le premier maquisard, Henry de Chaillé, est désarmé et entraîné *manu militari* au-dehors. Derrière lui, Massé et Senlis déposent leurs revolvers sur le plancher sans avoir pressé la détente. Pendant que l'officier K. leur met les menottes, les GMR fouillent la ferme. Dans la cuisine, ils découvrent une valise contenant de l'explosif, des tickets d'alimentation raflés dans des mairies et divers documents. Au fond de l'étable, trois caisses renfermant chacune dix obus de mortier. La Citroën est considérée comme prise de guerre par les policiers.

Deux heures plus tard, vers 4 h 45, la seconde opération est lancée à Praslin où les policiers marchent en étouffant leurs pas jusqu'à la maison du bûcheron Seurre. Là non plus, pas de sentinelle, pas de veille, personne. On demeure confondu devant une telle carence ! La mise en place du dispositif policier est sans doute précipitée car un chien aboie et une lumière apparaît dans une pièce du rez-de-chaussée. Au moment où l'officier de police A. s'apprête à enfoncer la porte, celle-ci s'entrouvre et un homme, revolver au poing, allume une lampe extérieure et s'avance d'un pas pour inspecter la cour du regard. C'est Bernard Bosmeyer, 19 ans. Il n'utilise pas son arme et reflue précipitamment à l'intérieur en criant « Ne tirez pas » ! Mais il ne parvient pas à refermer la porte et se retrouve menottes aux poignets avant d'avoir pu donner l'alerte.

Les policiers traversent au galop la cuisine déserte puis la chambre contiguë et découvrent dans la troisième pièce une quinzaine d'hommes habillés, de nombreux fusils à portée de la main. Les Résistants n'ont aucune réaction, l'effet de surprise a joué et ils lèvent les bras avant d'être fouillés. Les GMR sont stupéfaits de découvrir leur arsenal : 7 revolvers, 15 fusils et mousquetons, 2 fusils-mitrailleurs, des grenades, un sac contenant environ 40 kilos de cartouches et quelques autres babioles. Des appels, un bruit de pas pressés montent de la cour. Deux Résistants du groupe Massé, André Ott et Guy Hénault, se sont fait pincer alors qu'ils venaient en liaison. Responsable de l'opération, le commissaire J. n'est pas satisfait pour autant car une partie du maquis a réussi à fuir.

« Par le chef de groupe Courvoisier, écrit-il dans son rapport, nous nous sommes fait conduire au refuge de la forêt mais il était vide ; ceux qui devaient s'y trouver s'étant vraisemblablement répartis dans les villages voisins et à Étourvy même qu'ils ont pu quitter à notre insu au petit jour. Nous n'avons pu poursuivre plus avant. »

Auxiliaires des Allemands, les policiers ne font tout de même pas la fine bouche. Vingt-sept arrestations dont celle de Suzanne Houillon, du fermier Marteau, du bûcheron Seurre et de son fils. Mme Marteau et sa fille sont laissées en liberté tandis que Mme Seurre, sauvée par son

bébé, est autorisée à rester chez elle. Les policiers pensent en effet que Marteau a hébergé les Résistants sous la menace alors que, selon le rapport du commissaire J., « la famille Seurre paraît avoir agi volontairement et dans un but intéressé ». Les deux bûcherons, le père et le fils, seront déportés.

Le butin en armes et munitions recueilli par la police appelle quelques réflexions. En effet, le maquis Massé n'a pas bénéficié d'un seul parachutage et les armes qu'il possédait avaient été ramassées dans les fossés de juin 1940. Un FM 24-29 et un FM modèle 1915 avec 13 boîtes-chargeurs complètes; sur 15 fusils, un seul MAS 36, les autres étant des mousquetons et des lebel; les revolvers sont les pétoires à barillet de l'armée française et si Massé avait des obus de mortier, il ne possédait bien entendu ni tube ni plaque de base. En revanche, il disposait de sept pétards de cavalerie et de « deux boules d'explosif plastic avec deux boîtes de détonateurs » dont on ne connaît pas l'origine. Côté équipement, la liste jointe au rapport du commissaire J. prête à sourire : 8 casques français, 1 casque allemand, 3 masques à gaz, 8 pantalons de pompier, 10 vestes de pompier et une pèlerine. Ce dénuement montre à quel point les parachutages étaient devenus une nécessité, un élément fondamental de la lutte pour la vie livrée par les maquisards.

L'affaire d'Étourvy et Praslin va connaître une fin dramatique. Les maquisards du Front National sont très jeunes¹⁷ (les deux tiers n'ont pas 20 ans), mais les hommes du commissaire J. s'en soucient peu. A leurs yeux, ce sont des « terroristes », du gibier de potence.

« Ils nous ont fait déshabiller alors que le jour se levait à peine, se souvient Guy Virey, de Bragelogne-Beauvoir (Aube). Je comprends qu'ils voulaient vérifier que nous ne dissimulions aucune arme mais était-il nécessaire de nous laisser plus d'une heure sans vêtements dans la neige? »

Les hommes de la 1^{re} brigade de GMR de Reims ne font pas dans la dentelle et leur comportement fait plus songer à celui de la Gestapo qu'à une police française s'inclinant de mauvais gré devant les ordres. Henry de Chaillé, 20 ans, avait quitté l'École nationale d'agriculture de Rennes pour rejoindre le maquis Massé. Il n'a jamais oublié le comportement du commissaire J. et de ses hommes.

« Notre calvaire commençait par des humiliations pénibles et indignes d'être pratiquées par des Français, confirme Chaillé. Nous avons été immédiatement transférés à la prison de Châlons-sur-Marne. Mis au secret, notre détention fut marquée par des interrogatoires d'une méchanceté incroyable, morale et corporelle. Transférés à la Santé, à Paris, le 29 avril 1944, nous sommes passés devant une sorte de tribunal la nuit suivante et fûmes condamnés à mort. La peine de certains d'entre nous, la mienne en parti-

17. Claude Courvoisier et Henry de Chaillé ont 20 ans; Yves Portugal, Roland Loeuillet, Jean Bertaux, Jean Jet, Gaëtan Senlis, Bernard Bosmeyer, Guy Virey, Jacques Farcy et Roland Loviny ont 19 ans; Michel Blanvillain, Albert Finance, Charles Bruniod et Casimir Malak ont 18 ans. André Fieucet, le benjamin, a 16 ans.

culier, fut commuée en travaux forcés. Suzanne Houillon fut envoyée à la maison d'arrêt de Poitiers et j'ignore ce qu'elle est devenue. Pour les autres, c'était la fin...¹⁸ »

Robert Massé et huit hommes de son maquis ont été passés par les armes au lever du jour, le 30 avril 1944, dans la cour de la prison de la Santé. Parmi les victimes, Alfred Godefroy, dit *Frédo*, 21 ans, boucher-charcutier à Ervy-le-Châtel (Aube). Arrêté le 23 janvier, Godefroy avait réussi à se faire hospitaliser à l'Hôtel-Dieu, à Troyes, d'où il s'était évadé le 10 février pour rejoindre le maquis Massé. Il n'a pas obtenu de seconde chance.

Les autres qui furent exécutés ce matin-là s'appelaient Bernard Bosmeyer et Claude Courvoisier, tous les deux chefs de groupe, Albert Finance, Guy Hénault, Gaëtan Senlis, André Ott, né en 1912, doyen des condamnés, marié et père d'un petit Christian, Casimir Malak, le jeune Polonais qui aurait eu 19 ans au mois de novembre.

« J'ai pu embrasser Massé avant qu'il ne soit conduit au poteau d'exécution, dit encore Henry de Chaillé. Le petit Malak, André Ott, Senlis, Finance sont tous allés à la mort avec un courage exemplaire. Je ne sais pas s'ils ont chanté la *Marseillaise* devant le peloton mais ils étaient parfaitement capables de le faire. Ils n'ont pas voulu de bandeau sur les yeux et le plus inacceptable pour eux fut sans doute d'être fusillés par des hommes ayant, comme eux, la nationalité française. »

18. Lettre du 13 juillet 1992 adressée à l'auteur par M. Henry de Chaillé. Libéré avec les détenus politiques de la prison de la Santé le 17 août 1944, Chaillé participa à la Libération de Paris, s'engagea au 91^e RI et... fut fait prisonnier le 15 janvier 1945 sur le front de l'Atlantique. Il fut libéré le 6 mai suivant.

2.

Les combattants de la forêt

Le 30 mars 1944, de nombreux Résistants de l'Armée Secrète détenus à la prison de Troyes sont transférés à Châlons-sur-Marne avant d'être envoyés à Compiègne où les Allemands regroupent les futurs déportés. Bien entendu, les détenus étant déjà considérés par les Allemands comme des hommes condamnés à disparaître, des « Nuit et brouillard », les familles n'ont pas été informées.

« Le Vendredi saint fut un vrai chemin de croix ! note Marie Hoppot. Deux jours avant, Jean Raguét, un ami de mon mari, était venu me dire qu'on parlait de départ. Le vendredi matin, des bruits circulaient selon lesquels un camion avait emmené pendant la nuit des hommes et des femmes menottés... A la prison de la rue Hennequin, on affirma à notre ami César que Jean était resté. A 14 heures, il porta le colis prévu, une belle crème renversée, je m'en souviens, mais, une demi-heure plus tard, il revenait en pleurs. C'était fini, ils étaient tous, ou presque tous, partis. Ce fut encore un coup très dur ; ma seule consolation fut de penser que Jean était avec les autres. Jamais je n'aurais connu de bonheur si lui, le chef, le responsable, par une démarche malpropre, était resté et que seuls les humbles aient payé [...]. Ils étaient partis courageusement, pour le poteau d'exécution ou pour le bagne, et aucune valise ne leur avait été permise, ils n'emportaient que leur vaillance. »

L'épouse de Jean Lanez a appris, elle aussi, que son mari avait quitté sa cellule troyenne pour la prison de Châlons, première étape sur la route des camps. De tempérament combatif, elle réagit en femme qui refuse de se reconnaître vaincue :

« Lorsque j'ai su que mon époux était à Châlons, relate Fernande Lanez dans sa déposition, je me suis rendue au siège de la Gestapo de cette ville afin de demander pourquoi l'on déportait M. Lanez sans jugement. L'Allemand qui m'a reçue, assez courtoisement d'ailleurs, feuilleta un dossier et me déclara : « Votre mari pourrait nous gêner, le chef de la Gestapo de Troyes a demandé sa déportation. » Je compris que Hellenthal avait tout préparé pour que mon mari parte pour l'Allemagne. »

Les détenus ne font que transiter à Châlons-sur-Marne avant de partir pour Compiègne où ils sont regroupés avant d'être envoyés dans les camps de concentration du III^e Reich. Jean Hoppenot y retrouvera des visages connus et surtout la plupart de ses subordonnés dénoncés aux Allemands par un traître encore non identifié. Jean Lanez, le fidèle chef de sous-secteur, le commissaire Marcel Tissot, dit *Alain*, Michel Juft, Fernand Gaulard, Georges Ferrand, Daniel Traïni, Roger Ruffier, Edmond Bouguier qui se remet lentement des tortures subies lors de l'interrogatoire, le lieutenant Haversin, autre chef de sous-secteur, l'instituteur Henri Curin, Jean Doussot, Marcel Unterwald, d'autres encore qui ignorent tout du sort qui leur est réservé et de l'enfer qui les attend.

Le 13 avril, grâce à la générosité d'André Marot qui met à sa disposition une voiture et un chauffeur, Marie Hoppenot fait le voyage jusqu'à Compiègne, emportant vêtements et vivres pour son mari. Au passage à Châlons, elle a la chance d'obtenir une autorisation de visite qui est acceptée au camp de Royallieu, à Compiègne, où se trouvent les détenus. Depuis son interrogatoire et son séjour à la prison de Troyes, Jean Hoppenot a eu le temps de se ressaisir et son épouse le trouve « bouffi, très blanc mais avec une expression normale, énergique et un peu moqueuse ». Elle remarque tout de même « des sillons creusés le long de ses joues, témoignage d'une longue souffrance ». La sentinelle allemande ne semble pas pressée, l'ambiance est détendue. Marie Hoppenot savoure ses premiers instants de bonheur depuis l'arrestation du chef militaire départemental de l'Armée Secrète :

« Pendant une demi-heure exactement, écrit-elle, nous parlâmes calmement, courageusement. Je pus glisser dans sa poche 15 petites feuilles de papier roulées comme une cigarette et où je lui disais des choses que je ne voulais dire qu'à lui seul. C'était un adieu et j'espère qu'elles auront été un réconfort dans l'exil. Il ne semblait plus très bien comprendre quel danger il avait couru et risquait encore, il était là avec des enfants de 16 ans et des vieillards de 75, tous partageaient les mêmes idées, le même idéal... Jean me passa un petit papier que j'ai encore dans lequel il me disait sa satisfaction de ne plus être considéré comme un animal mais comme un prisonnier. Il fallut se quitter, ce fut avec de tendres baisers que l'adieu se fit et pas une larme, chacun repartait vers son destin ou peut-être son devoir, plein de courage et de confiance, sans illusion cependant. Il partit le premier avec son Boche et ses colis et je compris qu'il ne voulait pas se retourner. Pour ma part, je me suis retournée jusqu'à ce que la porte du camp se fût refermée. C'est peut-être la dernière fois que nous nous reverrons sur cette terre... »

Compiègne se videra en partie le 27 avril à 9 heures du matin. On sait quel était l'entassement inhumain des trains emportant vers l'Allemagne des centaines d'hommes condamnés au malheur. Ce fut le sort de Jean Hoppenot et de ses compagnons qui souffrirent pendant 85 heures avant que le convoi ne s'arrêtât à Auschwitz, leur première destination.

« Les vêtements de Compiègne me sont revenus un mois après, s'étonne Marie Hoppenot, comme ceux de la prison de Troyes. Je les ai retournés dans tous les sens pour savoir s'ils ne contenaient pas un mot, un mot d'adieu... Je n'ai rien trouvé! »

Pour tenter d'oublier l'affreux mois de février 1944 et montrer à l'Occupant que la Résistance ne desserre pas ses mâchoires, les autres réseaux de l'Aube poursuivent leur action clandestine. A Libération-Nord, Thierry, Rincant, Franquin, Bernard et leurs hommes deviennent des « terroristes » la nuit et reprennent leurs activités de temps de paix le jour. De leur côté, les FTP enregistrent maintenant moins de pertes pour la bonne raison que les militants communistes ont choisi la clandestinité plutôt que d'achever leur carrière politique à Clairvaux et d'y être fusillés pour délit d'opinion. La leçon a porté. Des maquis FTP sont en voie de constitution mais si les effectifs disponibles sont prometteurs, le problème de l'armement est loin d'être résolu. Au SOË qui, sur le plan national, a subi de graves revers du fait de sa pénétration par des agents allemands, Pierre Mulsant a été rappelé à Londres et sera parachuté un peu plus tard dans une autre région où il sera arrêté puis déporté. Cowburn, dit *Germain*, a quitté lui aussi le département et, échappant par miracle à Mathilde Carré, dite *la Chatte*, manipulée par l'*Abwehr*, il a réussi à franchir les Pyrénées en plein hiver et à gagner Lisbonne où l'ambassade de Grande-Bretagne s'est chargée de son rapatriement. Le 20 octobre 1943, les Britanniques ont parachuté pour le remplacer un jeune capitaine de 22 ans, Maurice Dupont, dont le nom de guerre sera *Yvan*. Hébergé par la famille de Louis Balthazard, dit *Mammouth*, le jeune officier va mettre sur pied les Commandos M (en souvenir de l'île Maurice où il est né) dont l'activité principale — en attendant les combats de la Libération — sera le sabotage des voies ferrées, portes d'écluses et autres pylônes de ligne à haute tension.

Tout en formant les cadres de son futur maquis, *Yvan* aura l'audace de reprendre à son compte le sabotage des locomotives du dépôt de Troyes commis le 4 juillet 1943 — à l'instigation de Cowburn-*Germain* — par une équipe de Résistance-Fer. Dans la soirée du 14 mars 1944, deux groupes de Résistants exécuteront les ordres donnés par *Yvan* et, vêtus de bleus de travail, pénétreront dans l'enceinte du dépôt où seront placées 32 charges explosives, au nez et à la barbe des sentinelles allemandes. Dommage qu'un garde-voie français, plus futé que les autres et sans doute plus vichyssois, ait remarqué le manège de ces étranges « cheminots » et donné l'alerte. Il parviendra à désamorcer six charges mais il était trop tard, les Résistants avaient filé et les premières explosions éclataient dans l'obscurité. Quinze locomotives seront encore sabotées cette nuit-là et, dans la belle maison bourgeoise du boulevard Gambetta où se trouve la Gestapo, à la stupeur succédera la colère de voir les « terroristes » réapparaître d'une façon aussi spectaculaire.

ROGER BRUGE

1944

LE TEMPS DES MASSACRES

L'été 1944 fut celui de la liberté retrouvée. Mais à quel prix ! On connaît les exactions commises par la *Panzerdivision Das Reich* à Oradour et à Tulle, mais les crimes de la 51^e Brigade SS en Champagne, comme le comportement sauvage des hommes de la Gestapo, sont restés dans l'ombre de l'Histoire.

Bénéficiant d'une dérogation exceptionnelle, Roger Bruge a eu accès aux archives de la Justice militaire et à certains dossiers du ministère de l'Intérieur. Documents à l'appui, il raconte la fin du maquis *Montcalm* — l'un des plus importants de France, avec un millier d'hommes —, puis le meurtre des Résistants de la prison de Troyes le 22 août et le massacre de Buchères, l'Oradour champenois où même les enfants ne furent pas épargnés par les SS.

Maquisard tombé aux mains de la Gestapo, Roger Bruge a échappé par miracle au sort de ses compagnons de cellule, et son récit est à la fois celui de l'historien et du témoin. L'auteur n'imaginait pas en 1944 que son enquête, effectuée cinquante ans plus tard, lui ferait retrouver, entre autres, d'anciens officiers SS de la 51^e Brigade et des auxiliaires français de la Gestapo. Pourtant, en dépit des actes de pure barbarie commis, les criminels ont vécu des jours paisibles dans l'Allemagne d'après-guerre et sont pour la plupart décédés entourés de leurs proches.

Spécialisé dans le journalisme d'investigation, Roger Bruge a publié plusieurs livres sur la campagne de 39-40, en particulier une monumentale *Histoire de la ligne Maginot* en trois volumes, qui est devenu un ouvrage de référence sur cette période de notre histoire. *1944, le temps des massacres* est son quinzième ouvrage.

Photo : © D.R.



9 782226 069665

ISBN 2-226-06966-6
160,00 F TTC

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

